

T 2137 - 752 - 10,00 F
3792137010003 07520

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°752 JEUDI 18 MAI 1989 10,00 F



**CODE PENAL : NAPOLEON,
C'EST
CRAPULEUX !**

**BADINTER,
C'EST
PAS MIEUX !**

F°P.2520

communiqués

• **LILLE**
« Notre liberté (sociale, sexuelle...) face à l'intégrisme », tel sera le thème du forum-débat organisé le samedi 27 mai, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire Benoit-Broutchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage (métro Fives), en compagnie notamment de Marc Prévotel.

• **AUBE**
Une liaison vient de se créer dans l'Aube, elle invite tous les sympathisants à entrer en contact avec elle par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

• **VAL D'YERRES.**
Un groupe s'est formé sur Yerres, et il invite tous les sympathisants à le rencontrer par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

• **PARIS**
« Colonialisme, lutte de libération nationale et anarchisme », tel sera le thème d'une prochaine brochure de l'association « Les amis de P. Kropotkine ». Afin d'établir un panorama le plus complet possible concernant les positions, attitudes et actions du mouvement libertaire dans son ensemble face au colonialisme, nous faisons appel aux lecteurs du « Monde libertaire » afin qu'ils nous fassent parvenir les documents en leur possession (photocopies). Tout envoi est à adresser à : Groupe S. Haro, c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris. En vous remerciant de votre collaboration, salutations.

liste des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE
• **GROUPES**
Paris : 11 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 3^e, 4^e, 10^e, 11^e, 12^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e, 20^e.
Banlieue : Seine-et-Marne : Chelles, Coulommiers, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles, Rambouillet — Essonne : Vallée de Chevreuse, Evry (liaison) — Hauts-de-Seine : Asnières, Nanterre, La Défense, Fresnes-Antony — Seine-Saint-Denis : Sevran-Bondy, Saint-Denis — Val-de-Marne : Créteil, Arcueil — Val-d'Oise : Argenteuil, Sarcelles.

PROVINCE
• **GROUPES**
Aisnes : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Rochefort/Marennes — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Isère : Grenoble, Bourgoin-Jallieu — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Moselle : Thionville, Metz — Nord : Lille (deux groupes), Dunkerque — Oise : Beauvais — Pas-de-Calais : Boulogne — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Bas-Rhin : Scherwiller — Rhône : Lyon — Seine-Maritime : Rouen, Le Havre — Somme : Amiens — Var : Toulon — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vienne : Poitiers.

• **LIAISONS**
Hautes-Alpes : Briançon — Alpes-Maritimes : Grasse — Ardèche : Tournon — Ardennes : liaison des Ardennes — Aveyron : Sainte-Affrique — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Pontarlier — Eure : Evreux — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Béziers — Jura : liaison Jura — Loir-et-Cher : Blois — Loire-Atlantique : Saint-Nazaire — Morbihan : Lorient — Nord : Douai — Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand — Pyrénées-Atlantiques : Pau — Bas-Rhin : liaison Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Haute-Savoie : Annecy — Tarn-et-Garonne : Montauban — Var : Sollie-Pont, Hyères, La Seynes-sur-Mer — Vosges : Saint-Dié, Sémonon.

éditions

• BANDE DESSINÉE

Le groupe libertaire Paris XI^e de la Fédération anarchiste vient d'éditer, aux éditions du Monde libertaire, un album de bandes dessinées et de dessins antimilitaristes intitulé : « Où vas-tu petit soldat ? A l'abattoir ! ». Au sommaire : une préface de Michel Ragon, une introduction de Thierry Maricourt, avec la participation de 60 dessinateurs. Cet album de 96 pages (format 21 x 29,7), avec une couverture en couleur de Tardi, est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 100 F (+ 10% pour les frais de port).



• AFFICHE.

Le groupe de Sevran-Bondy a édité une affiche de propagande pour la librairie du Monde libertaire. Elle est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F l'unité, et de 1,20 F au-dessus de 10 exemplaires.

Cycle de cours sur l'anarchisme

La commission propagande des Relations Intérieures organise une nouvelle série de cours. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.

- Le 23 mai : « Fondements économiques d'une société égalitaire », la lutte contre le capitalisme et toutes formes de privilèges.
 - Le 30 mai : « Fédéralisme libertaire », une autre manière de s'organiser dans la liberté.
 - Le 6 juin : « La question de l'Etat », conception anarchiste et conception marxiste.
 - Le 13 juin : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'interventions et pratiques libertaires de l'action directe.
 - Le 20 juin : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire.
 - Le 27 juin : « L'action au quotidien, les problèmes de l'organisation ».
- Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris XVIII^e (métro Blanche).

éditions

• « **SVOBODA** »
Le groupe Berkman et ses sympathisants viennent de réaliser un premier numéro du fanzine « Svoboda », qu'il est possible de se procurer à la librairie du Monde libertaire, ou en écrivant au CERIL, BP 166, 86004 Poitiers cedex (10 F le numéro). Le groupe Berkman rappelle que l'on peut le contacter par le biais des Relations Intérieures qui transmettront.



• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49 »

Le n° 19 d'« Alternative libertaire 49 », journal réalisé par le groupe d'Angers, est paru. On peut se le procurer contre 4,40 F en timbres ou s'abonner (35 F, chèques à l'ordre d'ADEIR, 8, rue Buffon, 49000 Angers).



• « MAI 68, PAR EUX-MÊMES »

Le livre « Mai 68, par eux-mêmes » est paru aux Editions du Monde libertaire. De nombreux textes et propos recueillis par « Chronique syndicale », « Femmes libres » et le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste pour la somme de 90 F, cet ouvrage est disponible à la librairie du Monde libertaire.



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'anarchisme sans jamais oser le demander ...

...est à la librairie du monde libertaire

145, rue Amélot, Paris 11^e, M^o République, Tel. 48.05.34.08.

• « CONTRE VENTS ET MARÉES » N° 59

Le numéro 59 de « Contres vents et marées » vient de paraître. On peut se le procurer au prix de 5 F à la librairie du Monde libertaire, ou en écrivant à « Contre courant », c/o La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu (abonnement 50 F par an).



Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publ Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amélot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

DE NAPOLEON À BADINTER...

La réforme scélérate !

LE code pénal était certes aussi putride que momifié. Depuis près de 180 ans, nous vivions sous la législation édictée, en grande partie, par notre tyran national le plus sanglant, revu et corrigé par Napoléon le Petit, De Gaulle, Pétain... Mais la nouvelle mouture que nous concocté le plus « gauchiste » des anciens gardes des Sceaux contemporains se révèle, dès le premier coup d'œil, nettement pire que l'actuelle.

Pire, parce que le projet de réforme du code pénal marie une époustouflante hypocrisie à des intentions des plus claires. Pire, parce qu'il est formulé de telle manière que bien des braves gens n'y verront que du feu. Pire, parce que huit années de mitterrandisme nous ont appris que la gauche, dans sa gestion de la répression comme dans celle du traitement social, du droit du travail ou de la défense, se montre bien plus fine tacticienne que la droite.

Mais revenons-en à ce fameux projet de réforme. Celui qui fait frémir les gagas qui le trouvent trop laxiste, et applaudit les gagos qui apprécient ses « nouvelles clémences », cache, sous des dehors léniants : une nouvelle condamnation à trente ans de prison ; un doublement des peines pour les récidivistes ; la généralisation des Tigs ; la possibilité de condamner associations, organisations et syndicats ; la possibilité d'incarcérer une personne pour un délit qu'il n'a commis qu'en rêve. Du « Big Brother » pur jus, qui, si l'on se base sur la longévité du précédent code pénal français, promet d'empoisonner notre vie et celle de nos enfants jusqu'en 2174 !

Génération Tig

Une bonne partie de la gauche s'est d'ores et déjà félicitée de ce que le nouveau projet de code pénal « éviterait le recours systématique à l'enfermement » : ne se propose-t-il pas de supprimer les peines de moins de quatre mois de prison — à moins de justification explicite des juges — et de recourir plus souvent aux « méthodes alternatives » ?

Un exemple : en été 1988, une étudiante de province montée à Paris emprunte la carte orange d'une amie, contrôlée dans le métro, elle se voit inculpée... d'escroquerie ! De fait, elle a usurpé l'identité d'autrui pour ne pas s'acquitter de son titre de transport. Jugée en flagrant délit, elle écope de... 40 heures de travaux d'intérêt général. Merci les Tigs ! Si l'exemple — rigoureusement authentique — vous paraît peu significatif, arpentez donc, l'espace d'une journée, les tribunaux, chambres de flagrants délits : vous y constaterez que les Tigs sont prononcés presque exclusivement pour sanctionner ce genre de brouilleries.

Pour ce que les juges qualifient d'authentiques délits, les peines tombent dures. Un an ferme pour récidive de trafic de stupéfiants (une barrette de hasch à cent francs !) ; dix-huit mois pour infraction à la législation sur les stupéfiants (en l'occurrence pour avoir vendu, trente francs, deux cachets d'un produit pharmaceutique soulageant les crises de manque des junkies des Halles)... Les peines tombent dures, mais pas sur n'importe qui : surtout — voire seulement — sur les immigrés, les fauchés, les paumés, les semi-vagabonds, etc.

Soit pauvre... et ne bouge pas !

Justement, le code pénal a pensé aux « vagabonds » : il supprime le délit de vagabondage ! On comprend d'autant mieux cette clémence que le gouvernement ne va pas prendre à sa charge, fût-ce en taule, les 400 000 sans-abris que compte la France contemporaine. Cette lugubre tradition s'était d'ailleurs perdue depuis longtemps... En revanche, toute récidive, selon le nouveau code pénal, sera sanctionnée par le doublement de la peine précédente... Or, compte-tenu de l'origine sociale des délinquants, les infractions les plus courantes (deal, vols « simples ») relèvent presque du dernier mode de survie, de la quasi-fatalité. Il ne

détail près que le voleur de voiture condamné à deux ans s'en prendra quatre s'il récidive. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il soit devenu un pro du calcul exponentiel...

L'idéologie qui se profile derrière cette réforme apparemment anodine est claire : les très pauvres et les plus pauvres vivront, encore plus qu'aujourd'hui, sous



M. Robert Badinter.

le régime de la terreur : infraction minime sera égale à Tig. Délit infime voudra dire quatre mois de prison, au moins. Récidive d'infraction minime sera très, très cher.

Répression et gros sous

Car les questions de classes sociales en général, et d'argent en particulier, sont sous-jacentes mais omniprésentes dans ce texte : ainsi, les bonnes âmes se sont réjouies de voir que les « personnes morales » puissent être inculpées. Il faut dire qu'en leur avait soufflé que cette loi permettrait d'inculper les patrons pollueurs... Peut-être, mais on n'a jamais vu une entreprise en prison. C'est donc au porte-monnaie qu'on s'attaquera : les amendes pleuvront peut-être sur les entreprises polluées (cela fera toujours quelques millions de francs pour l'Etat, l'indemnisation des victimes étant bien sûr une autre question...).

Mais le plus grave n'est pas là. Car cette inculpation des personnes morales se décline sur plusieurs gammes, plus scélérates les unes que les autres. Les entreprises pourront être inculpées ? Cela signifie que plus que jamais un patron ne fera pas de prison pour avoir été responsable de la mort accidentelle d'un de ses ouvriers. C'est l'« entreprise » qui paiera. Mais les associations, les organisations syndicales et politiques sont, elles aussi, des « personnes morales ». Ce qui signifie que dorénavant, c'est une organisation politique que l'on pourra condamner, si l'un de ses adhérents commet un délit de nature politique... Comme coller une affiche, par exemple, puisqu'il n'existe pratiquement plus d'espaces d'affichage libre... Mêmes délices en vue pour les syndicats. Et les sanctions ne sont pas seulement financières : le texte évoque aussi, comme sanction, la dissolution...

Attention : cerveau !

Bien évidemment, ce que les anarchistes nomment, depuis plus de cent ans, les lois scélérates, interdisant toutes propagandes anarchiste et antimilitariste, n'ont pas disparu. Le délit d'association

de malfaiteurs, qui punit le crime de connaître X., ami de Y., qui pourrait fort bien partager les opinions de Z., est tout ravigoté : la notion d'association devient une circonstance aggravante ! Pire, il devient loisible d'être inculpé et condamné pour... délit de cerveau : la décérébration n'est pas encore obligatoire. Mais toute personne ayant « instigué » un délit, qu'il ait été commis ou non (!) est passible de cinq ans de prison !

« Ceci est valable, explique l'angélique Badinter, pour sanctionner un adulte peu scrupuleux ayant incité un enfant à commettre un vol, par exemple ». Et qui nous dit que les anarchistes de tout poil et de toute nationalité n'instiguent pas tous les maux du monde ? Et qui pourra prouver que vous n'avez jamais éprouvé l'envie secrète de nuire à quiconque ? Le délit d'instigation ouvre la porte à toutes les manipulations, à toutes les ignominies.

En décembre 1987, Frédéric Oriach, ayant déclaré qu'il ne pleurerait pas la mort du général Audran, s'était vu condamné à six mois ferme pour apologie du crime, après avoir réussi le tour de force d'être inculpé pour association de malfaiteur... à lui tout seul (1). Cet exemple d'acharnement aussi ridicule qu'effrayant démontre, si besoin était, que l'application des lois démocratiques peut confiner au fascisme. Le délit de cerveau ouvre à la répression de nouvelles perspectives...

« T'es vivant, camarade ? »

Arrivons-en enfin au fleuron du projet : la peine de trente ans. Ainsi, pour « combler le trou laissé par l'abolition de la peine de mort », on entérine l'emmurement durant trois décennies.

Bien pire que perpète, en fait, puisque la moyenne du temps effectivement purgé par les condamnés à perpétuité est de dix-neuf ans. Déjà largement de quoi bousiller une vie... Même maître

Garaud, le fascinant président de Légitime défense, dit être « inquiet d'une peine pire que la peine de mort, à laquelle je suis favorable ». No comment !

Le nouveau code pénal est riche encore d'autres crapuleries, que nous entendons bien dénoncer à chaque fois que les parlementaires s'attaqueront à un nouveau chapitre... Justement, ces derniers ne se bousculent pas au portillon, pour s'attaquer à ce que Rocard qualifiait, le 9 mai dernier, de « la tâche la plus noble dont la France ait besoin » : nos élus craignent d'avoir bien des ennuis... Pour une fois, donnons-leur raison ! Le retrait d'un projet de loi sous la pression de la rue, cela s'est déjà vu !

Le code pénal était à réformer, certes. Mais en attendant une société sans tribunaux et sans prisons, c'est pour moins de répression, moins d'arbitraire, moins d'iniquité, moins de vies brisées par la « justice » et la prison qu'il faut nous battre.

L'heure est à l'appel. C'est à toutes les associations luttant pour moins de répression, à tous les membres et militants de futures organisations condamnées, à tous les futurs Tigs, à tous les actuels et futurs emmurés vivants de proclamer leur refus : non à la peine de trente ans ! Non à la criminalisation des associations, des syndicats, des individus présumés nuisibles ! Non à une réforme qui empire laclusion et l'exclusion ! La répression et la prison sont les seuls « remèdes » que la démocratie bourgeoise ait trouvés pour gérer sa crise, ses contradictions, la misère et les révoltes qu'elle engendre. Sous couvert de dépeuplement, elle entend, durant quatre ans, affiner sa répression. A nous d'affirmer notre pouvoir de dire non.

Pascalie CHOISY

(1) Voir à ce sujet l'Antiterrorisme en France ou la terreur intégrée, de Serge Quadruppani, en vente à la librairie du Monde libertaire.



M. Pierre Arpaillange.

Bien vu ! Nous affirmons, nous, que ce projet de code pénal entérinera la peine de quatre mois de prison ferme minimum, pour des délits qui n'auraient été passibles que d'un mois ou deux. Et que les prétendues peines de substitution entérineront les travaux forcés pour des délits qui, sans eux, n'auraient été sanctionnés que par des amendes.

s'agit pas là d'excuser les dealers ni les petites brutes s'attaquant aux petits vieux, mais l'évidence est là : 70% des « petits délinquants » récidivent, justement parce qu'après leur sortie, ils se retrouvent sans l'appartement qu'ils n'ont pas pu payer, et souvent sans famille et sans amis. « Tu recommenceras, car telle est la loi ! », chantent les Bérus. Au

Editorial

L'AVANTAGE avec les sociaux-démocrates auto-proclamés, c'est qu'on n'est jamais vraiment surpris par leurs retournements de veste. Un coup à droite, un coup à gauche, un coup au milieu. Tout est une question d'habileté, d'opportunité, de sentir d'où vient le vent et dans quel sens il soufflera demain.

Lech Walesa, c'est de lui qu'il s'agit, a mis plusieurs années à apprendre son métier, et il en possède désormais toutes les ficelles. Tailler des croupières et poser des chaussettes sont des arts consommés désormais totalement maîtrisés par le moustachu le plus en vogue derrière le rideau de fer. Pour un peu, on aurait presque envie de lui donner des claques dans le dos et de l'appeler le p'tit père du peuple polonais.

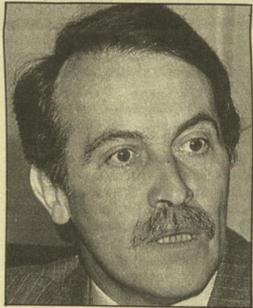
Tout ça pour dire que vous ne connaissez peut-être pas la dernière. Ce cul-béni recentré de frais a déclaré qu'il y avait des anarchistes en Pologne qui n'étaient pas au service de la démocratisation, et qu'ils étaient décidés à tout faire pour déstabiliser les réformes en cours. Alors, de deux choses l'une, soit Walesa est une crapule, soit c'est un imbécile. L'imbécillité serait de méconnaître la profonde aversion des anarchistes polonais pour le régime, ou la crapulerie qui consiste à tout faire pour maintenir la paix sociale après avoir attisé le feu. Dans tous les cas, il aurait mieux fait de la fermer.

Tout le mal que nous lui souhaitons, c'est que, malgré qu'il soit devenu une personnalité respectable, bien en course et officiellement reconnue comme le contestataire officiel, j'allais écrire le bouffon du roi, il puisse trouver sur son chemin les anars polonais farouchement décidés à ne pas étouffer leurs voix. Car la démocratisation en Pologne est jouée d'avance, depuis les récents accords qui ont légalisé Solidarité. La nouvelle Diète, le nouveau Sénat, tous les ingrédients du cocktail étouffoir sont en place et le petit électricien de Gdansk risque fort, s'il continue dans sa tactique de collaboration de classe, de se voir purement et simplement digéré par les institutions étatiques polonaises. A moins, ce qui est aussi probable, qu'il agisse en connaissance de cause et que, délibérément, il ait décidé de mettre de l'eau dans sa vodka. Solidarité ne fait plus rêver et les réveils risquent d'être pénibles.

AGRICULTURE

Ils s'en foutent !

LES dernières péripéties syndicales (dont le congrès de la FNSEA et l'assemblée générale de la Confédération paysanne) ont prouvé que les sociaux-démocrates cherchent des appuis aussi bien à la FNSEA qu'à la Confédération, en essayant de faire sortir celles-ci, les libéraux d'un côté, et les socia-



Henri Nallet.

listes (toutes tendances confondues) de l'autre. Une recomposition syndicale, à la mode CFDT épurée, serait bienvenue pour le gouvernement Rocard qui se cherche des courroies de transmission.

À la lumière des quotas laitiers et de la mise en place de « l'aide

aux agriculteurs en difficultés »-version Nallet (actuel ministre de l'Agriculture), les intentions sont évidentes : dégauger tous les paysans du secteur agricole, pour ne garder que des entrepreneurs intégrés au complexe agro-alimentaire et aux rouages de l'économie dite moderne.

Lorsque le ministre Nallet dit qu'il a trouvé une solution pour les paysans qui produisent moins de 60 000 litres de lait par an, lorsque les préfets aux ordres trouvent des solutions aux difficultés d'un nombre croissant de paysans, on se demande si ces ordures de gouvernants savent que les agriculteurs ont, eux aussi, une dignité à préserver en tant qu'être humain (tout comme ces citadins relégués en seconde zone, là où RMI, TUC et compagnie détruisent des hommes, des femmes et des enfants à petit feu).

La réponse quasi-universelle, faite par les péquenocrates aux paysans mis en difficultés par leur environnement économique, est lourde de mépris, jugez-en vous-mêmes : « Quittez l'agriculture (et plus vite que ça !), reconvertissez-vous ! ». « Le suicide est une affaire qui marche », pourrait-on leur répondre. Mais ils s'en foutent !

Bastion COUTÉ

Amis lecteurs

Comme nous vous l'avions déjà annoncé plusieurs fois depuis le mois de janvier, la diffusion du *Monde libertaire* a été entièrement revue, d'abord en région parisienne, puis dans toute la France. Cela afin d'être présent dans un grand nombre de villes où des lecteurs potentiels (votre courrier le prouve largement...) cherchaient en vain chaque jeudi notre titre.

Bien sûr, nous ne pouvons être disponibles à longueur d'année dans chaque kiosque français. C'est pourquoi, après une diffusion massive, nous opérons maintenant des réglages pour rester disponibles partout où des lecteurs ont acheté le *Monde libertaire* au moins une fois durant l'opération. Cela nous permettra également de réduire notre taux d'inventures.

En attendant les retombées NMPP des ventes en province (c'est-à-dire dans deux mois), l'augmentation du tirage (environ 70% !) devient chaque jour plus dure à gérer... Nous avons besoin de tout votre soutien pour passer le cap de l'été, c'est pourquoi nous vous demandons, dans la mesure de vos possibilités, de nous aider financièrement, puisque vous, lecteurs, êtes notre seule source de financement.

Nous vous appelons donc à souscrire massivement pour le *Monde libertaire* d'ici le numéro d'été. Outre la souscription, d'autres formules de soutien existent, comme le prélèvement mensuel sur votre compte — que l'on arrête sur simple avis —, et surtout l'abonnement, qui vous fait réaliser jusqu'à 35% d'économie par an...

Alors, si c'était le cas, n'hésitez plus à vous (ré)abonner, c'est vraiment le moment !

Les administrateurs

Voici la liste des souscriptions, ainsi que celle des prélèvements automatiques pour le mois d'avril.

Souscription avril 1989 :

JOURDAN F. (60 F) ; BERTHELOT J. (110 F) ; ROBIN C. (100 F) ; CLAMENS J.-P. (60 F) ; MIGNOTTE A. (60 F) ; RIGAL F. (60 F) ; LAPEYRE P. (410 F) ; SAPPIA M. (60 F) ; DUFERMONT E. (60 F) ; CONTE C. (60 F) ; PIERRON A. (60 F) ; BOEUF P. (60 F) ; GUENOT B. (60 F) ; CALAS S. (200 F) ; MATEOS G. (60 F) ; CELODOMIO M. (60 F) ; CHASSAING R. (60 F) ; Anonyme (50 F) ; GUERRIER P. (60 F) ; BARRAUD R. (60 F) ; ZORGIOTTI M. (60 F) ; EMERIAU G. (60 F) ; ROBIN C. (60 F) ; BERINGER S. (100 F).

Total : 2 110 F

Total depuis janvier 1989 : 9 334 F

Prélèvements automatiques avril 1989 :

Lionel NICAUD (50 F) ; Alain CABANETTES (100 F) ; Mateo SANCHEZ (50 F) ; Alain BADER (60 F) ; Patrice ATZORI (50 F) ; Gr. Berneri (150 F) ; Pierre BOUEY (80 F) ; Bruno LAPASSET (100 F) ; Jean CORNIC (10 F) ; Daniel COSTES (50 F) ; Gérard ESCOUBET (50 F) ; Luc FERNANDEZ (50 F) ; GIRAUD-CHAVIGNER (300 F) ; Gr. de Rouen (50 F) ; Guy MILLOT (20 F) ; ETCHEGOREN (100 F) ; Gérard PIVERT (25 F) ; Louis MAGLIONA (200 F) ; Graziella MAEIR (50 F) ; Yves PEIRAT (50 F) ; Yves PEYRAUT (100 F) ; François GÉRARD (60 F) ; Jean-François RETOU (100 F) ; Didier CORDELET (30 F).

Total avril 1989 : 1 894 - frais divers = 1 539,06 F

Total depuis début 1989 : 6 882,22 F

ÉDUCATION

Besoin d'instits ?

LE printemps et l'été sont toujours des périodes significatives : c'est à ces moments-là, souvent, que tout ce qui se trame durant l'automne et l'hiver se révèle enfin au grand jour.

Si l'on considère les boulots saisonniers comme des indicateurs, il y a lieu de constater que la dualité sociale est de plus en plus présente, et qu'il y a donc de plus en plus de raisons d'être anarchiste, pour vouloir contrer tous les salauds qui en profitent.

Lorsque les centres de loisirs sont conçus (et vécus) autrement que comme des garderies, les animateurs et animatrices qui s'occupent temporairement des enfants gagnent un salaire décent, et surtout une reconnaissance sociale, et ceci quelle que soit leur niveau d'études ou leur origine socio-professionnelle.

Or, de plus en plus, on a recours à des statuts dévalorisants pour répondre à ce besoin de la société ; telle personne (avec le BAFa en poche), qui aurait gagné le SMIC les années passées, se verra offrir la possibilité de travailler cette année contre un salaire de misère et, de surcroît, le statut social de la misère (bénévolet forcé, TUC, RMI, etc.).

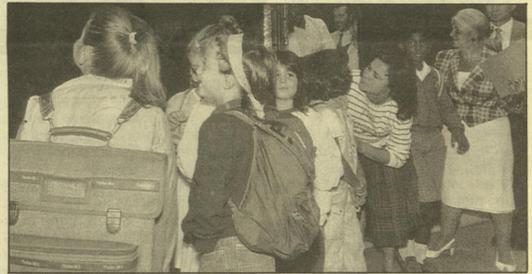
En allant vers l'éducation...

Ce qui est temporaire gagne parfois à devenir permanent, et parmi les animatrices et animateurs de centres de loisirs, il y en a qui cherchent à continuer vers les métiers de l'éducation ou de la formation professionnelle.

Seulement, les critères retenus pour la sélection des candidats à ces fonctions sont continuelle-

ment revus dans le sens de l'incohérence la plus totale.

Alors que l'échec scolaire est de plus en plus apparent (il y a encore quelques années, sortir de l'école sans diplômes n'était pas perçu ni vécu comme un échec en soi), les tares du système éducatif apparaissent grossièrement.



Et, malgré cela, l'Etat (mais c'est en fait dans sa logique) a choisi de favoriser, d'un côté, l'inconscience professionnelle des petits chefs qui s'acharnent à vouloir péter plus haut que leur cul ne leur permet (1) et, d'un autre côté, pour mieux faire avaler la pilule, on favorise l'élitisme pédagogique des chercheurs. Chercheurs qui, en ce domaine, reprennent quelquefois à bon compte, et de manière trop souvent parcelleire, voire erronée, les principes du travail en équipe, de l'évaluation formatrice ou encore de l'éducation intégrale.

De tout cela, il résulte que désormais pour être instit, il faut avoir son DEUG ou deux ans minimum d'études après le bac, avant de se taper trois ans d'école en plus pour, paraît-il, apprendre ce

métier peu commun. Avouez que cela a de quoi arrêter de nombreuses personnes intéressées et, par exemple, les animatrices de centres de loisirs obtenant à 18-20 ans un BEP option Sanitaire et Social. Et, parce que la société ne permet pas que la formation aux métiers de l'enseignement se

fasse en dehors de la filière universitaire, ces « braves filles » ont très peu de chances de devenir instituts, malgré les motivations et les compétences pédagogiques qu'elles peuvent avoir.

Il est plus sûr, dans ces circonstances, de baisser les bras, de se trouver vite fait « son homme » et/ou boulot « garanti » (mais souvent abrutissant en contrepartie) pour pouvoir s'occuper de l'éducation des enfants : les siens ou ceux des voisins, des frangins, des cousins...

Marie LENAYE

(1) Heureusement pour eux que les supérieurs hiérarchiques les y aident, en profitant de l'autorité illégitime qu'ils ont sur une population en grande majorité dupe et silencieuse.

Les syndicats de la FEN contre l'égalité

LES deux principaux syndicats de la FEN, le SNI et le SNES, signent avec Jospin le relevé de conclusions sur la revalorisation du corps enseignant. Pour cela, ils s'appuient sur les résultats d'une pseudo-consultation leur donnant, paraît-il, qu'ils pour une ennemi trahison des intérêts des travailleurs de l'Education nationale.

qui va faire d'une minorité de profs de petits privilégiés (dont on ne sait comment ils seront désignés : longueur de la barbe, absence de barbe, aptitude à manier la brosse à retenir des pompes hiérarchiques, etc. ?). On est loin des affirmations égalitaires proclamées il y a quelques mois par les directions syndicales dans un plus ou moins grand

UA) permettent de conforter l'inégalité et l'iniquité comme principes de fonctionnement dans une Education nationale déjà bien malade, maladie que les remèdes de Jospin, Chevènement et Rocard ne font qu'aggraver !

Les grands floués

Les grands floués dans l'histoire sont les PEGC (Professeurs d'enseignement général de collèges), ces petits profs à la charge horaire la plus élevée pour les salaires les plus bas et s'occupant des classes réputées les plus difficiles, qui se voient promettre d'atteindre, s'ils sont bien sages et bien élevés (pour 15% d'entre eux au maximum), l'indice actuel des professeurs certifiés : 652 points (un point d'indice vaut à peu près 23 F). Promesse leur est faite qu'aux calendes grecques — c'est promis, juré — ils atteindront à leur tour, toujours dans le hors-cadre, l'indice des certifiés revalorisés : 728 points.

Les PEGC ne sont pas contents. Ils essaient plus ou moins de s'organiser en coordination, dégoûtés qu'ils sont de leur direction syndicale (des coordinations ou des collectifs se sont mis en place avec succès dans les académies d'Aix, de Marseille et de Montpellier). Mais qu'ils soient clairs, en revendiquant non pas les petits avantages des uns ou des autres, mais la mort des privilèges et du hors-cadre ainsi que, pour tout le monde, le même salaire de la maternelle à la terminale.

BUDU (Nîmes)



Lionel Jospin.

Outre que la revalorisation est loin d'être celle que les enseignants auraient été en droit d'espérer (quelques points d'indice étalés sur 4 ans et la multiplication des primes pour certains), les syndicats cautionnent la création d'un hors-cadre

unanimisme : « Salaire égal de la maternelle à la terminale ! »

Le corporatisme étriqué de nombre d'instits et de profs, la volonté manipulatrice et le désir de garder leur place douillette de petits chefs, des dirigeants syndicaux (UID et

BOLIVIE

La farce électorale

EN Bolivie, vient de se dérouler l'élection du chef de l'Etat. Là-bas, comme ici, la farce démocratique bat son plein : les élus ou putschistes passent, le peuple trépe. Le gouvernement actuel de Estenssoro, élu le 5 août 1985, vassal du FMI, se désintéresse des problèmes internes, se préoccupant exclusivement de rembourser ses dettes à l'« Internationale de l'impérialisme ».

Le désastre du pays n'est pas nouveau. Déjà, après la pseudo-révolution de 1952, l'Etat nationalisa les mines d'étain (Patino, Aramayo), à cause de la baisse des rendements ; malgré tout, le coût de l'étain diminua et la misère s'accrut chez les mineurs.

Puis, en 1985, plusieurs mines fermèrent. Actuellement, le coût de l'étain semble remonter, mais les autorités ont entièrement délaissé ce secteur, dettes obligent. Preuve supplémentaire que l'Etat se maintient toujours au péril des populations qui le servent.

Le problème paysan

Le problème paysan est lui aussi très alarmant, bien qu'il présente des signes prometteurs pour l'avenir. En effet, de nombreux syndicats agricoles ont été créés ; ils affichent un caractère assez alternatif : les initiatives autogestionnaires et auto-administratives fleurissent dans les communautés villageoises, où des coopératives autonomes tentent de subvenir aux besoins des habitants. Mais le plus intéressant est au niveau de l'éducation.

Après la décentralisation de l'enseignement en 1985, chaque mairie devait s'occuper de ses propres écoles ; mais, ne bénéficiant pas de moyens financiers suffisants, des écoles privées (ou publiques, mais payantes) apparurent, d'où une sélection grossissante. Alors que la nature organisatrice de certaines communautés offrait et offre non pas une instruction magistrale de classe, mais un échange de connaissance entre « instituteurs » et enfants ; ces derniers s'initient autant au calcul qu'à la couture, ce qui nous fait étrangement penser à l'éducation intégrale d'un Sébastien Faure.



Le général H. Banzer Suarez.

L'Etat ignore tous ces villages, sauf pour les élections (« démocratie » quand tu nous tiens !). Les paysans et les Indiens se désintéressent des partis politiques. Parlons-en des partis ! A gauche, les marxistes-léninistes, les trotskistes et autres maoïstes indécorables « flirtant » avec le jeu parlementaire ; à droite, des militaires vicieux préparant coup d'Etat sur coup d'Etat ; au centre, c'est le grouillement des girouettes politiques.

Nous citons plus haut les Indiens : ceux-ci sont sujets au

racisme et à la discrimination au quotidien. Quelques métis font « bonne figure » en les soutenant dans des entreprises de construction (de moulins, par exemple) ; constructions décidées et effectuées par

ront d'autant plus sur le marché que la marijuana récoltée sera sept fois plus concentrée que celle extraite en Bolivie. La terre du libéralisme à outrance n'a donc de leçons de morale à donner à personne.



M. Gonzalo Sanchez de Lozada.

les Indiens eux-mêmes. Mais il convient d'être prudent envers cette « participation » métis qui vise plus la dépendance du peuple indien que son émancipation. Pourtant, sauvegardant leur identité, il est fort probable que les Indiens retrouveront leur dignité dans la société et voudront ainsi avoir leur mot à dire sur le devenir de la Bolivie.

Un devenir qui s'annonce maussade. Le seul créneau pour tenter de « remonter la pente » est la culture de la coca et de la marijuana. D'une part, la coca permet aux Indiens, aux paysans et aux ouvriers de supporter leurs conditions de travail et, d'autre part, c'est une des plus grandes exportations. La loi de juillet 1988 détermine trois régions de production de la coca : la région « légale » pour la bonne conscience des potentats, la région « en transition » où le paysan peut pratiquer une culture de substitution, et la région « illégale ».

Une économie « accro »

Le ministère du Commerce extérieur stipulait, en 1988, que l'exportation illégale de coca était quatre fois plus importante que l'exportation légale. Cette dépendance de l'économie bolivienne au marché de la coca ou de la marijuana s'est accrue dès 1980, avec le coup d'Etat des narco-trafiquants soutenus par le général Garcia Meza. En 1981, l'armée arrêta la lutte contre la production et la vente illégale de drogue. Bien que Garcia Meza fut obligé de démissionner en août 1981, le phénomène s'accroît.

Peut-on attribuer à la Bolivie l'entière responsabilité des conséquences des exportations de coca et de marijuana ? A moins d'avoir des œillères, c'est impossible. C'est une obligation incontournable à l'heure actuelle. Elle rentre dans le cadre du capitalisme international et du « système D » de l'économie de marché. De plus, si les Etats-Unis ou l'Occident achetaient plus cher les produits légaux des paysans, la culture et l'exportation de la coca pourraient être diminuées et les régions de « transition » développées.

Mais, les pressions du FMI font que le seul moyen, pour le moment, de faire quelques bénéfices (pour l'Etat, bien sûr) est la vente de la coca et de la marijuana, essentiellement. Cela risque d'être de courte durée... En 1990, les Etats-Unis deviendront à leur tour exportateurs de drogues, et ils s'implante-

ETATS-UNIS

Le droit syndical

LA première loi américaine appliquée aux syndicats est la loi Sherman de 1890. Ayant à l'origine pour but de lutter contre les trusts, elle fut utilisée en 1908 contre les syndicats, qui furent assimilés à ceux-ci. Après de nombreuses luttes et démarches, les syndicats ont réussi, en 1914, à faire passer la loi Clayton, qui faisait cesser cette assimilation. Mais cette dernière n'a jamais été appliquée par la Cour suprême. Jusqu'en 1930, les réunions de travailleurs étaient considérées comme des conspirations par la législation, et donc illégales. Les travailleurs pouvaient se syndiquer, mais la loi bénéficiait toujours aux employeurs.

Dans certains Etats, dans certaines villes, les patrons pouvaient, en cas de grève, employer ce qu'on appelle une « injonction », celle-ci était émise par le juge et interdisait aux grévistes de former des pickets de grève. Des villes appliquaient des ordonnances empêchant la distribution de tracts, la réunion de syndicalistes, les meetings, les manifestations, etc.

Une répression féroce

Pour s'opposer au développement des syndicats AFL (conservateurs), mais surtout à celui des IWW (révolutionnaires), les employeurs développèrent une répression féroce. Si deux ou trois ouvriers se réunissaient, ils tombaient sous le coup de la loi (arrestation, licenciement). Tous les leaders syndicaux, les syndiqués, les sympathisants étaient fichés sur une liste noire et ne retrouvaient pas de travail. Jusqu'en 1940, dans certaines villes, juges, maires et policiers étaient à la solde des employeurs. Assassinats, intimidations, expulsions et pressions sur les avocats des travailleurs étaient monnaie courante et interdisaient aux représentants des

travailleurs de se défendre légalement lorsqu'ils étaient arrêtés.

C'est en 1935 que, pour la première fois, le gouvernement a reconnu et protégé le droit des ouvriers à se syndiquer dans l'organisation qu'ils voulaient, et qu'il obligea les patrons à signer des contrats avec leurs représentants. Les puissantes et sanglantes grèves de 1933 à 1935 d'un côté et, de l'autre, la stabilisation de l'économie après la crise de 1929 ont permis ce résultat. Malgré cela, des employeurs ont continué à lutter contre les grèves et les créations d'organisations syndicales, en assasinant les leaders syndicaux et en transformant certaines usines en véritables bunkers avec mitraillettes et munitions.

En 1947, au vu du développement important des syndicats, la loi Taft-Hartley remet en question certains droits de la loi Wagner des années 30 (préavis de grève de 60 jours minimum, présentation des comptes financiers du syndicat au gouvernement, signature par les représentants des syndicats d'un serment de non-appartenance au parti communiste).

Durant les années 1958-1959, un amendement à la loi Taft-Hartley (loi Landrum-Griffin) contre l'autoritarisme syndical, contre l'influence de la mafia, donne aux ouvriers de la base les moyens d'attaquer les syndicats, avec les avantages et les inconvénients que cela comporte. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les militants de base du parti communiste ont joué un très grand rôle auprès des travailleurs. Par contre, l'organisation, par ses changements brusques de stratégies en 1945 et ensuite par ses purges, s'est vue généralement abandonnée par les travailleurs.

Un fait divers ?

Durant l'été dernier, un fait divers a eu lieu dans le mouvement ouvrier à Seattle. Le mouvement Greenpeace a instauré dans l'agence de la ville une nouvelle technique pour récupérer de l'argent, obligeant les employés au standard à suivre de fortes cadences. Ces derniers, scandalisés par ces méthodes, ont alors formé un syndicat affilié aux IWW.

La réponse ne s'est pas faite attendre de la part du siège de l'organisation : licenciement du responsable, des employés et look-out de l'agence. Des manifestations ont eu lieu, ainsi qu'une campagne internationale pour populariser cette lutte. Le cas de Seattle n'est malheureusement pas le premier de répression antisyndicale de la part de Greenpeace. Les rapports entre les travailleurs et les écologistes ne sont heureusement pas partout conflictuels, comme dans cette organisation, en effet, depuis mai 1988, les IWW commencent à faire des actions communes avec une autre organisation écologique : Earth-First.

**LUCIEN
(« Chronique syndicale »)**

Ce texte a été élaboré à partir des propos recueillis lors de l'émission de « Chronique syndicale » (sur Radio-Libertaire Paris, 89.4 MHz) du 29 avril.

« La presse anarchiste en Espagne de 1869 à 1939 »

BARCELONE, lundi 10 avril 1989 : c'est sous un ciel gris et pluvieux que notre camarade Francisco (Paco) Madrid-Santos a soutenu sa thèse de doctorat sur « La presse anarchiste et anarcho-syndicaliste en Espagne de 1869 à 1939 ».

Le jury, présidé par le professeur José Florit i Capella comprenait R. Bianco, P. Gabriel, B. Muncieja et J. Sobreques. Une douzaine de personnes assistaient à cette soutenance toujours éprouvante pour celui qui comparait devant le jury, lequel a pourtant surtout tressé des couronnes à notre camarade. Finalement, celui-ci a obtenu la mention la plus élevée : « Très bien à l'unanimité ».

Dans l'assistance, on remarquait notamment Suzanna Tavera, professeur à l'Université de Barcelone, elle-même auteur de plusieurs travaux de valeur sur l'anarchisme ibérique, ainsi que l'historien et écrivain anarchiste Abal Paz, auteur d'une Chronique de la Colonne de Fer, de Le 19 juillet 1936 à Barcelone et surtout d'une excellente biographie, Durruti, le peuple en armes, dont la deuxième version, révisée et augmentée devrait être prochainement publiée en France.

Nous adressons à Paco nos sincères félicitations, nous espérons que son travail, qui comprend un catalogue chronologique des journaux publiés (en tout 719 pages en

deux volumes) sera très prochainement publié. Cette étude, en effet, vient heureusement compléter notre information sur l'activité de nos camarades espagnols, et elle prend place aux côtés des récents travaux de Leonardo Bettini pour l'Italie (deux volumes parus en 1972 et 1976 aux éditions Crescita Politica à Florence) et de René Bianco pour la France : thèses d'Etat soutenue en avril 1988 : « Un siècle de presse anarchiste d'expression française dans le monde, 1880-1983 » (sept volumes, 3 500 pages), dont un répertoire alphabétique de quelques 2 000 publications recensées dans 17 pays (trois volumes, 2 216 pages) et un index des noms comprenant 9 200 patronymes et près de 30 000 références. Ce dernier travail ne pouvant malheureusement être consulté que dans les universités françaises ou dans quelques centres de documentation comme le Bibliothèque nationale de Paris, le CIRA de Genève (Centre international de recherches sur l'anarchisme, case postale 214, CH 1211, Genève 13), ou l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, qui vient tout récemment de changer d'adresse et de transférer ses locaux dans un autre quartier de la ville (nouvelle adresse : IISG, Cruquiusweg 31 -NL - 1019 AT, Amsterdam).

F. HERBET

**Un service régulier
et pratique
l'abonnement**

INTERVIEW DE NORBERT LAREDO L'écologie en Corse

Avec la récente grève des fonctionnaires en Corse, l'état de sous-développement de cette région a souvent été souligné. Mais quel développement ? Cette interview, réalisée en octobre 1988, soulève, entre autres, le problème des divers choix possibles. Nous la versions, comme pièce supplémentaire, aux nombreux articles consacrés à la Corse...

La rédaction

— Le « Monde libertaire » : Tu t'occupes de l'organisation des Verts en Corse et tu es parfaitement au courant des problèmes écologiques dans l'île... Comme nous ne pouvons pas faire un panorama d'ensemble, et que nous avons vu un certain nombre d'affiches à propos du câble ICO, est-ce que tu peux nous préciser ce que c'est et quelle action cela représente ?

— Norbert Laredo : Le câble ICO est l'un des grands dossiers de la Corse et, au plan économique, un des deux ou trois dossiers essentiels concernant l'avenir de l'île. ICO, cela signifie Italie-Corse. C'est le nom donné à un câble encore en projet qui serait destiné à relier l'Italie à la Corse par voie sous-marine. Il achèverait en Corse l'électricité produite par les centrales nucléaires françaises via l'Italie. Pourquoi l'Italie ? Parce qu'entre la Côte d'Azur et la Corse, les fonds sous-marins sont très profonds ; alors qu'entre la Corse et l'Italie, les profondeurs sont bien moindres... et la distance est également beaucoup moins importante.

« Le câble ICO empêchera la mise en valeur des potentialités hydro-électriques de la Corse. »

Ce câble ICO est une affaire extrêmement grave pour l'avenir de l'île car il empêchera la mise en valeur de nos potentialités hydro-électriques. Qui dit potentialités hydro-électriques sous-entend également toutes les utilisations qu'on peut faire de l'eau. Celle-ci permet de produire l'électricité, mais également d'irriguer et de mettre en valeur les plaines littorales ou à l'intérieur de l'île. Cela peut constituer aussi, en ce qui concerne les barrages, des réserves anti-incendies — et nous touchons-là à l'un des fléaux qui menacent l'essence même de la Corse... L'eau, c'est également la possibilité d'avoir de l'énergie à bon marché qui pourra permettre le développement de l'artisanat et de l'industrie. De plus, un plan d'eau peut également être aménagé à des fins touristiques.

Donc, s'il y avait le câble ICO, parce que les centrales nucléaires françaises sont en surproduction d'électricité, la Corse serait privée, elle, de ce qui lui permettrait de se développer. Nous trouvant en Méditerranée, il est aisé de comprendre combien il est impossible de penser à développer une région si l'on n'exploite pas ses potentialités hydrauliques. La Corse, comparée aux autres terres méditerranéennes, est considérée comme un château d'eau, et il serait véritablement criminel d'empêcher sa mise en valeur.

Je terminerai sur un chiffre : le potentiel hydro-électrique européen est équipé à hauteur de plus de 20% en moyenne, 26% pour la France ; en ce qui concerne la Corse, le taux d'équipement est seulement de 4%. C'est-à-dire que la Corse est de très loin la région d'Europe dont le

potentiel hydro-électrique naturel est le moins équipé.

— ML : Est-ce qu'on peut résumer le problème en disant qu'il y a un choix — si on laisse le choix — entre une énergie centralisée qui vient de la métropole et une énergie qui, adaptée aux réalités locales, dans le cas de la Corse s'exercerait sur l'hydro-électricité... Une énergie qui serait beaucoup plus contrôlée, en liaison avec les gens vivant dans ce pays.

— N. L. : Exactement, ce que nous voulons c'est un plan de développement énergétique, basé sur l'exploitation des ressources de l'île, au premier rang desquelles il y a l'hydro-électricité. La mobilisation de tout un ensemble d'organisations représentatives des intérêts matériels et moraux de l'île, enrichie de la participation d'un certain nombre de partis politiques et, en parti-

cela n'enlève rien d'ailleurs à sa responsabilité car, lorsqu'on a en charge les intérêts d'une communauté, on ne doit pas se renier...

« Le Comité anti-Vazzino, contre le câble ICO et pour les barrages. »

Nous avons, au niveau de la mobilisation qui s'est concrétisée dans un front commun dénommé « Comité anti-Vazzino, contre le câble ICO et pour les barrages » (1), débouché finalement sur la dénonciation de l'Assemblée de Corse et, actuellement, nous sommes dans l'attente. (...) Si ce dossier énergétique, cette alternative énergétique n'est pas prise en compte par l'Etat, si le retard historique se perpétue, cela serait pour nous le signe que l'Etat ne veut décidément pas, et au-delà des différents gouvernements, que la Corse se développe et puisse mettre en place une économie de production. Vous voyez donc là l'importance de ce dossier pour l'avenir de l'île.

l'énergie qui se sont déroulées en 1983 et 1984.

Cette action a donné lieu à des barrages routiers, des distributions de tracts, des manifestations sur les sites des grands barrages hydro-électriques possibles. A deux reprises, nous avons effectué des barrages routiers filtrant, au même moment, dans les sept grandes vallées de l'île pouvant recevoir les onze grands équipements réclamés. Il y a eu aussi une activité de tous les instants auprès de tout ce qui, en Corse, peut avoir un rôle dans la prise de décisions en ce domaine ; en particulier, donc, auprès de l'Assemblée de Corse... Cette action a débouché sur cinq votes successifs en un an et demi de temps, donnant lieu à des avis défavorables et rejetant le câble ICO.

Actuellement, les négociations sont enlisées entre la France et l'Italie pour ce qui concerne le câble ICO. EDF est en train de rechercher une solution technique pour un projet AZCO (Côte d'Azur-Corse), en se heurtant aux contraintes des fonds marins très importants. Mais il y a tout lieu de penser que ce n'est pas demain qu'un câble entre le continent et la Corse existera. Nous pensons nous trouver actuellement en bonne situation dans la perspective de l'élaboration du plan de développement devant être arrêté en juin 1989 dans le cas de la Corse. Le débat énergétique (avec tout ce qui touche à l'énergie, c'est-à-dire la bio-masse, le solaire, la géothermie) va rebondir. Il sera véritablement au cœur des réflexions de ce plan.

Nous devons donc continuer à être vigilants, à sensibiliser et à mobiliser... mais nous sommes confiants dans la mesure où la seule petite fausse note dans le débat vient de la CGT. Ce syndicat en effet, depuis peu, présente l'hypothèse d'une centrale à charbon en Corse. Ce serait un débouché possible au charbon de Gardanne et constituerait un acte de solidarité inter-syndicale, même si ce choix est contraire au développement de l'île. Il est assez intéressant de remarquer que la CGT, après avoir modifié sa présentation des choses en mettant récemment les barrages hydrauliques au premier plan de la revendication énergétique contre le câble ICO, a changé de nouveau ses priorités après la venue de Duteil, responsable national pour l'énergie de cette confédération. (...)

— ML : Tu as évoqué précédemment l'utilité des barrages pour lutter contre les incendies. C'est l'une des calamités de la Corse... peux-tu nous préciser qu'elles en sont les causes et les conséquences ?

« Une politique de développement intégrant la prévention des incendies. »

— N. L. : Il y a une cause profonde et essentielle, c'est la désertification de l'intérieur de l'île, liée au fait que nous sommes en Méditerranée et qu'il existe une saison sèche. En plus, comme la Corse est un véritable château d'eau, elle est pourvue d'une végétation importante. Connaissant une saison sèche, la quasi-totalité du territoire se trouvant délaissée par l'homme, cette terre constitue un aliment de choix pour le feu. Il y a d'autres problèmes qui s'ajoutent : on a parlé du pastoralisme, mais d'autres feux — et c'est déplorable ! — sont le fait de rivalités entre sociétés de chasse. Il peut y avoir aussi des

malades... On peut également s'interroger, des bruits circulent sur des gens qui voudraient nuire à la Corse (2).

Les causes sont multiples, mais une chose est certaine : l'absence d'une véritable politique de développement intégrant la notion de prévention des incendies. Cette politique devrait s'attaquer au problème de l'indivision des terres afin de favoriser leur attribution aux jeunes qui désirent les travailler. Ces terres, si elles étaient travaillées, joueraient le rôle de pare-feu puisqu'un terrain cultivé arrête le feu. Vu l'état de notre géographie, extrêmement tourmentée, bien souvent quand le feu démarre et qu'il a devant lui un tapis végétal continu, si l'on a pas recours à l'avion il est très difficile de l'enrayer.

Le problème général en Corse peut se résumer en une situation de non-gestion, il n'y a pas de vision globale de développement et c'est seulement lorsqu'il y aura cette vision qui intégrera la prévention qu'on pourra espérer enrayer le fléau. Depuis deux ou trois ans, on possède des moyens de lutte de plus en plus importants. Il est certain que cela a enrayer le nombre des surfaces brûlées, mais nous avons eu aussi la chance de ne pas connaître trop de vent fort en pleine saison sèche ces dernières années. Sinon, nous aurions eu à déplorer des dizaines de milliers d'hectares brûlés comme cela a été le cas de 1982 à 1985. La surface brûlée en Corse a représenté en moyenne, dans les années 1975 à 1985, environ 55% de la surface totale française brûlée et, pendant deux années successives, ce chiffre a atteint 70%.

Bien souvent, nous remarquons que plus de place est réservée dans la presse à 3 000 hectares qui brûlent dans le Var, et dont toute la France parle, qu'à 10 000 hectares en Corse qui ne font l'objet que d'un simple paragraphe. Il y a là, en ce qui concerne le feu, une menace gravissime pour l'avenir de l'île... Vu notre relief tourmenté, le feu passant quel que part, c'est peu de temps après la terre qui s'en va lorsque la pluie arrive et donc, avec l'érosion, des paysages lunaires qui tendent à se multiplier.

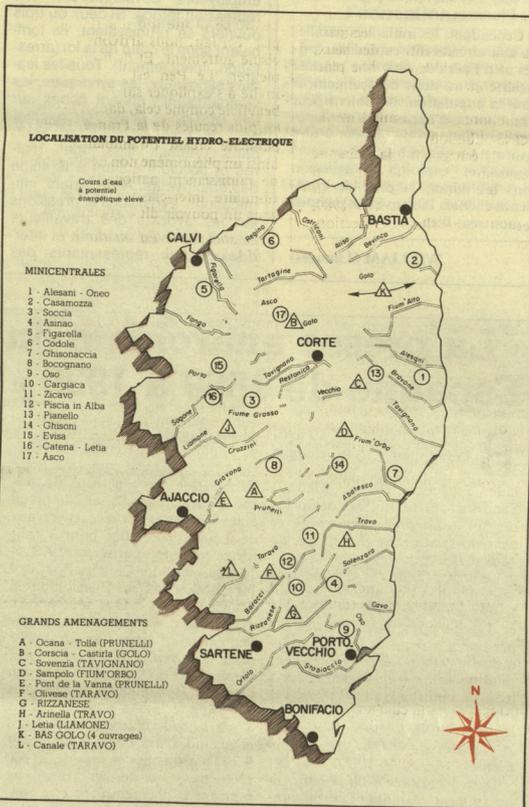
— ML : Les agriculteurs avaient ou ont encore un rôle de défense de l'environnement, de par le fait qu'ils maintiennent un terrain dans un certain état. On s'aperçoit qu'il y a, en montagne, de moins en moins de terres cultivées ; dans ce cadre-là, avez-vous un bon contact avec les agriculteurs et leurs organisations ?

— N. L. : Toutes les organisations agricoles ont fait partie des différents comités, à une exception près : le MODEF... de même que la CGT, très fortement majoritaire à EDF. La position de la CGT a influé sur celle du parti communiste, et donc sur celle de son organisation dans le milieu rural. Mais avec les agriculteurs, à la base, nous avons toujours travaillé de manière étroite. (...)

— ML : Tu parlais tout à l'heure de développement basé sur le tourisme. Cela doit poser les problèmes au niveau de l'écologie, peux-tu aborder ce sujet ?

— N. L. : Il est certain que la vision du tout-tourisme est contraire à la vision écologiste. Par définition, celle-ci est tournée vers la prise en compte de la notion d'équilibre et de respect des équilibres naturels. Une notion très vaste qui englobe tant la terre que sa mise en valeur, mais également la notion d'identité : un homme sur une terre, comment ? Est-ce que le tourisme doit se borner à une concen-

(Lire suite page 7)



culier, de l'ensemble des organisations nationalistes, s'est heurtée aux impératifs de la centralisation dont vous parlez. Celle-ci a été symbolisée par l'action d'EDF, soutenue par l'Etat, qu'il s'agisse des gouvernements de gauche dans les années 83-86, ou de droite avant 1981 et à partir de 1986, pour imposer à la Corse une politique contraire à ses intérêts fondamentaux. Alors même que l'Assemblée de Corse, à l'unanimité, avait refusé le câble ICO à cinq reprises. Sur pression de l'Etat et d'EDF, elle a été amenée à se renier au printemps 1987. Bien qu'elle fut mise dans l'obligation,

— ML : Comment s'est réalisée cette lutte contre le câble ICO ?

— N. L. : Depuis bientôt dix ans, il y a eu une sensibilisation et une mobilisation grandissante d'organisations de toute sorte : syndicats, partis politiques, associations... Il s'agissait d'une palette extrêmement large regroupant une cinquantaine d'organisations. Le rôle du comité a été de participer au Livre blanc de l'environnement en Corse, au Colloque sur les incendies de Corse en 1982, aux états généraux du développement agricole et rural, aux Assises générales de l'habitat, ainsi qu'aux Assises de

LYON III

Rififi à la fac !

A l'initiative de l'association estudiantine « Incidences », Rémy Darne, auteur d'un ouvrage « explosif » sur le lycée militaire d'Aix-en-Provence, a tenu, le jeudi 20 avril 1989 à l'Université Lyon III, une conférence dans une atmosphère plutôt lourde.

En effet, peu après le début de la réunion, vers 12 h 30, des étudiants d'extrême droite, au nombre d'une trentaine, se présentèrent à l'entrée de la salle où l'intervenant s'exprimait. De par leur allure martiale, nul doute qu'ils étaient là pour semer le trouble. Promptement, le service d'ordre antifasciste bloqua l'accès à ces visiteurs indésirables. Ceux-ci organisèrent alors un siège, alternant silence pesant, chants de marche allemands et ricanements vengeurs.

Certains étudiants, craignant le pire, essayèrent de rameuter à l'improviste certains antifascistes à l'aide du téléphone ; n'y parvenant pas, en dernier recours, ils prévinrent la police et, par ce biais, la présidence de l'université. Ainsi, vit-on

arriver le vice-président de Lyon III suivi par les flics, à savoir 40 CRS renforçant la police nationale et les RG.

Le vice-président à l'intérieur de la faculté, les flics à l'extérieur, les palabres commencèrent en vue d'obtenir le départ des fascistes. A ce propos, signalons l'attitude scandaleusement ambiguë de madame le doyen de la section de philosophie qui, présente à la conférence, n'eut de cesse d'inviter l'adversaire à participer au débat. Autant laisser pénétrer les loups dans la bergerie en cette circonstance.

La résistance antifasciste

N'ayant pas prévu la venue des flics et d'un membre de l'administration de Lyon III, les étudiants d'extrême droite, dont certains traînent derrière eux des inculpations pour des incidents survenus en décembre 1986, ont levé le siège peu avant 14 h. Ainsi personne ne fut agressé, et la conférence put se dérouler intégralement durant deux heures.

Gageons que l'extrême droite n'en restera pas là. Il se pose alors le problème d'une constante mobilisation antifasciste visant à résister aux « rats noirs » qui hantent le campus. En ce 20 avril, la tenue de la conférence convoquée par « Inci-



dences » et fréquentée par un public d'étudiants et d'enseignants, fort de 50 personnes, démontre un début d'implantation antifasciste sur Lyon III. Lyon III, lieu traditionnellement occupé par l'extrême droite et dont les activités furent, pendant un certain nombre d'années, encouragées par le sieur Goudet, président jusqu'à l'an dernier de l'université et, par ailleurs, membre du Parti des forces nouvel-

les. Au sujet de cette implantation antifasciste, indiquons qu'au lendemain des événements de décembre 1986 une démarche semblable s'était opérée. La fièvre retombant, l'extrême droite pouvait légitimement se croire détentrice des lieux. Or, en cette période de calme plat, une présence adverse s'exprimant malgré les pressions et les interdits doit conduire ses partisans à reconsidérer la situation.

Lyon III échappant à la mainmise des étudiants d'extrême droite, tel est un vœu susceptible de devenir une réalité. Déjà, en janvier 1989, au regard des résultats des élections universitaires, il avait été noté le peu d'impact des campagnes menées par l'Union des étudiants de droite (UED) et de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) ; faible impact constaté au regard des scores médiocres. Il restait à connaître une donnée essentielle : le degré de combativité des fascistes sur le terrain. Or, le 20 avril, preuve a été faite qu'avec calme et détermination on parvient à contenir des éléments hostiles et à éviter une tentative de débordement.

A ce propos soulignons combien la participation de libertaires à cette réunion aura été constructive, et ajoutons qu'ainsi certains étudiants promptement à penser que les « extrêmes se rejoignent » ont eu la preuve, de par des pratiques différentes entre fascistes et libertaires, qu'une telle maxime est loin de la vérité.

Au lendemain de la conférence de Rémy Darne, il est aisé de supposer combien les étudiants membres d'« Incidences » ont eu à « raser les murs ». Encourageons-les dans leurs efforts antifascistes, car la résistance doit continuer. Une résistance sur la fac composée d'un mouvement d'opposition plus vaste à l'échelle de la ville, qui se traduit par l'existence sur Lyon du SCALP « Géronimo » (1), tendance radicale au sein du petit monde des organisations antifascistes lyonnaises : LICRA, SOS-Racisme, MRAP, etc. SCALP pouvant rencherir au slogan « Touche pas à mon pote ! » par « Le fascisme ne passera pas ! ».

Claude NEPPER
(La « Commune » de Grasse)

(1) Le SCALP « Géronimo » tient une permanence chaque mercredi à partir de 18 h 30 au CEP, domicilié au 44, rue Saint-Georges, 69005 Lyon.

HUMEUR

La réaction !

POUR écrire sur la réaction en France, il faudrait plus d'un volume tellement le phénomène est ample. Nous en dirons ici quelques mots. Depuis bien longtemps, les anarchistes ont constaté qu'il n'y avait plus de gauche ni de droite. Tout s'emmêle, et le doriotisme (1) a fait bien des émules : un doriotisme mou, tout est devenu mou en France !

On nous agite aujourd'hui Le Pen. Il est des individus plus insidieux représentants des moyens et des groupements plus dangereux, comme nous allons le voir. Les lepénistes, que pensent-ils faire des masses ? De l'agitation, certes, dans une France molle ; mais avec leurs gros sabots, cela n'ira pas bien loin.

Une chose est certaine, la droitisation du régime, et le fascisme qui en découle, est le fait de clivages moraux repoussant toute fraternité, toute liberté, et toute égalité en ce bicentenaire de la Révolution française, qui devrait se consommer chaud et que l'on nous sert froid par les mass-médias.

Regardez la presse Hersant, dans votre journal : rien que de l'aliénation et le culte de l'Etat ! Avec la télévision et la radio, chaque Français, le soir, chez lui, l'Etat et la police à domicile, et le « citoyen » en redemande !

D'aucuns parlent de moraliser la télévision, c'est le propre de l'extrême droite qui n'a rien compris. En fait, nous arrivons au fascisme autrement. Et ils n'ont pas à pleurer. Le Pen est très souvent invité à s'expliquer sur les ondes. Il bénéficie comme cela, dans les coins les plus reculés de la France, d'une publicité créant l'« ambiance » et ainsi un phénomène non négligeable de raidissement nationaliste, réactionnaire, inter-classiste et tout cela sous un pouvoir dit « socialiste » !

Le socialisme est en danger, tel était le titre du bouquin de Domela Nieuwehuis, le Hollandais qui mettait en garde, au début du siècle, les militants contre les déviations du mouvement social. Depuis, celui-ci en a vu bien d'autres : l'entrisme de la réaction par le crétinisme parlementaire, l'arrivée des intellos et des bourgeois à la tête du mouvement ouvrier... Et, pour couronner le tout, le parlementarisme qui perverti l'écologie ; parlementarisme

plus peinar, il est vrai, que l'action directe pour les bourgeois qui noyautent toute l'affaire.

Quant à l'entrisme des curés dans le PS depuis le congrès d'Epinay, l'entrisme des curetons néo-corporatistes dans une grande partie des syndicats, tout cela fait que le jésuitisme empoisonne plus que jamais les rapports Etat-patrons-syndicats. Néo-corporatisme aussi dans tous ces syndicats quasiment verticaux fonctionnant comme des parlements !

Regardez ce que cela donne ! Oui le syndicalisme est en danger depuis plus d'une paye. Oui l'écologie est en danger depuis plus d'une bombe atomique. Les pleurs et les cris n'y feront rien, seul le renouveau des idées libertaires peut faire prendre conscience au peuple que la société va prendre un chemin autoritaire jamais, au grand jamais, vu. Il faut les voir les militants, fidèles aliénés, quasiment religieux envers leurs structures, qui ne se remettent jamais en question.

Le socialisme au service du capitalisme

Dans cette société folle, tous travaillent à la formation d'une élite. Dans une société dure, pour qu'il y est élite, il faut que la base soit bien bas ! De gauche ou de droite, chacun selon ses besoins y travaille.

Le social-libéralisme a donné un nouveau look aux entreprises, il rejoint le libéralisme bourgeois dans le même combat pour le capitalisme triomphant : l'élite qui surnage dans les hautes sphères, et la baisse des salaires pour le populo ! Le libéralisme, c'est la dictature de l'argent. Les bureaux de chômage comptent en permanence 900 000 chômeurs. Il en passe 5 millions par an à l'ANPE à tour de rôle ; on débâche, et on réembauche au SMIC implacablement. Le socialisme au service des multinationales et du capitalisme, si ce n'est pas de la réaction, qu'est-ce que c'est ?

C'est un coup à devenir anarchiste, comme dit souvent le populo !

Paulo CHENARD

(1) Doriot, aventurier sorti du parti communiste, fondateur d'un parti fasciste.

L'écologie en Corse (suite)

(Suite de la page 6)

tration en deux ou trois points du littoral, avec à côté de gigantesques étendues à l'abandon ? Mais aussi, quelles relations pour l'homme avec cette terre, s'il perd son identité, sa culture, sa langue ? Nous pensons que le tout-tourisme est dangereux, comme d'ailleurs tout type de développement exclusif, et menace la notion d'équilibre. Il faut donc se tourner vers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan qui intègre une palette d'actions diverses, permettant la consécration d'un certain nombre de potentialités... la mise en valeur des potentialités locales en harmonie les unes avec les autres. (...)

— ML : Au niveau du tourisme, vous ne seriez pas opposés à ce qu'un certain nombre de gens puissent venir en Corse pour rencontrer ses habitants, se rendre compte que la région n'est pas uniquement constituée du littoral mais également de la montagne. En revanche, vous êtes opposés à de grandes réalisations...

— N. L. : Effectivement, nous sommes très attachés à une réflexion sur le tourisme qui permette de marier celui-ci avec le maximum d'activités locales. C'est-à-dire que le développement du tourisme doit aller de pair avec le développement de l'agriculture qui va nourrir le touriste... avec même la mise en place, par exemple, d'une industrie du souvenir touristique. Il y a d'ailleurs différents types de souvenirs touristiques...

Nous pensons que les grandes concentrations ne doivent pas être la règle, il faut les éviter... Mais, peut-être, dans la mesure où une réflexion globale et une acceptation de cette vision décentralisée que nous voudrions promouvoir au niveau de la Corse auraient eu lieu, il est possible d'envisager dans une région de l'île une concentration touristique relative. Relative, cela ne veut pas dire des milliers de lits là où il n'y a plus qu'une centaine d'habitants... Mais, d'une manière raisonnable, il peut y avoir des installations touristiques qui font quelques centaines de lits dans certains endroits. (...)

Il reste surtout à définir un cadre pour une politique touristique, chose qui n'a jamais été faite. Son-

gez que l'Assemblée de Corse avait décidé de lancer à grand coup de publicité les Assises du tourisme, il y a deux ans de cela. Le secrétaire au Tourisme de l'époque était venu en Corse, cinq commissions avaient été mises en place, et tout cela devait déboucher sur un livre blanc du tourisme en Corse. Deux ou trois commissions se sont réunies une fois, une s'est réunie deux fois, puis il n'y a plus rien eu. Les Assises du tourisme ne se sont jamais tenues car il n'y a pas de véritable politique du tourisme en Corse.

Il existe un tourisme qui varie au gré des appétits et des ambitions de certains, au gré de la spéculation... Des projets menacent de s'intensifier dans la perspective de 1993, au sud, mais aussi dans le nord de l'île, avec des fonds qui viennent d'un peu partout : d'Italie en particulier, pour justement réaliser de gigantesques implantations touristiques, en se moquant éperdument des retombées sur l'île et des relations touriste-habitant (...).

Le lien (entre les divers facteurs de développement) n'est pas encore consacré dans un document que nous espérons voir accepté par l'Etat en juin prochain. Dans ce document, il devra immanquablement, sous peine d'être considéré comme ne voulant pas le développement de la Corse, prendre en compte la notion de nécessaire rattrapage du retard historique qu'on a imposé à la Corse. Celle-ci a servi jusqu'à une date récente comme réservoir où on pompait les hommes pour les envoyer dans les colonies, dans l'administration, et cela en tournant le dos aux intérêts profonds de l'île. (...)

Propos recueillis par Serge et Pascal

(1) Dans les années 1977-1978, EDF a imposé à la Corse la filière des centrales thermiques au fioul et la plus grande centrale du monde est installée à Ajaccio. C'est la centrale du Vazzio. Les luttes de l'époque n'ont servi qu'à retarder de trois ou quatre ans la mise en service de cette centrale. La câble ICO poursuit la même logique.

(2) Des incendies ont, dans le passé, été provoqués par des spéculateurs immobiliers qui « libéraient » ainsi les terres pour la construction.



PORTUGAL

Réflexion sur hier à l'usage d'aujourd'hui

DEUX ans après le coup d'Etat militaire du 25 avril qui mit fin à l'ancien régime autoritaire et ouvrit la porte à un puissant mouvement social, un deuxième soulèvement militaire a écrasé la gauche militaire et l'extrême gauche, marginalisé le parti communiste et restauré l'autorité de l'Etat, créant ainsi les conditions nécessaires au fonctionnement capitaliste de la société et de la production.

Comment quelques centaines de soldats (certes bien encadrés et respectant les sacro-saints principes de l'institution militaire) étaient-ils si facilement venus à bout de plusieurs régiments « rouges » — qu'on disait aux mains des comités de soldats — ; de groupes d'extrême gauche forgés à l'activisme et possédant des armes ; d'un nombre impressionnant d'organisations de « pouvoir populaire » qui paraissaient dominer la vie sociale ; et, enfin, du Parti communiste portugais — un des plus puissants en Europe — qui contrôlait la moitié du pays, après avoir placé ses hommes à tous les niveaux de l'appareil d'Etat, y compris au sommet de la hiérarchie militaire ?

Pour apporter une réponse à cette question, il fallait tout d'abord critiquer — en partant du cas spécifique portugais — l'idée, chère à l'ensemble de l'extrême gauche léniniste, selon laquelle l'institution militaire pouvait, grâce à l'action entrainée de ses militants, se transformer en une « armée populaire ». L'investissement des énergies militantes dans un tel projet était complètement suicidaire et, plus important encore, l'acceptation de ces conceptions putschistes par les acteurs du mouvement social impliquait leur soumission aux principes de la politique bourgeoise : délégation de pouvoir, acceptation des chefs et de leurs objectifs, etc.



Forces militaires s'opposant à la manifestation des ouvriers de la Lisnave en septembre 1974.

Pour le courant libertaire, il ne faisait pas de doute que c'était l'affaiblissement de l'action autonome, l'épuisement de la volonté et de l'initiative de lutte des travailleurs, qui allaient rendre possible une reprise en main autoritaire de la vie publique et la consolidation de l'ordre capitaliste. Devant un mouvement social qui perdait ses forces, les organisations et structures auto-proclamées révolutionnaires n'étaient que des coquilles vides, que seuls le dévouement de quelques militants et la rigidité de leur idéologie maintenaient en vie (1).

Conceptions putschistes de la révolution sociale

A l'époque, le débat sur les conceptions putschistes de la révolution

social n'intéressait pas (on comprend pourquoi !) les vainqueurs, qui en tiraient profit ; mais il dérangeait aussi les vaincus, accablés par les conséquences de leurs propres erreurs.

Le passé nous interpelle avant tout par les moyens qu'il met à notre disposition pour mieux nous aider à comprendre le présent. C'est pourquoi, quinze ans après, il n'est pas sans intérêt de revenir sur cette période. Avec le recul, on peut penser aujourd'hui que le soulèvement du 25 novembre 1975, avec ses antécédents et ses suites, constitue un moment de vérité pour les différents acteurs et courants politiques de la révolution portugaise, et qu'il permet de comprendre l'histoire politique et sociale du Portugal depuis lors.

Les forces pro-capitalistes, tout d'abord, ont joué et gagné avec le 25 novembre leur survie immédiate et leur droit d'accès au pouvoir. La gratitude, tardive mais bien monnayée, que la bourgeoisie portugaise et européenne exprime à Mário Soares, date de ces journées chaudes de 1975. Lorsque les militants et fonctionnaires socialistes soutinrent, côte à côte avec les forces de la droite classique, les quelques centurions qui avaient pour tâche de faire le ménage pour le compte du capitalisme occidental. Les dirigeants américains eux-mêmes — nourris d'anti-socialisme primaire — ont peut-être compris (sur les bords du Tage et à ce moment précis) combien il était indispensable de compter avec ces partis pour assurer la défense du « monde libre » et la propriété privée du capital (2). A aucun moment, par la suite, l'action des socialistes ne démentira la confiance qui leur a été faite. Ce seront eux les artisans raffinés du démantèlement de la réforme agraire et les responsables de l'étouffement des derniers bastions de la résistance ouvrière ; ce seront eux qui élaboreront les grandes options favorables aux intérêts du capital privé multinational.

eront les grandes options favorables aux intérêts du capital privé multinational.

Pour le parti communiste aussi, le 25 novembre fut un moment décisif qui déterminera en grande partie l'évolution du parti, ses échecs et ses futures faiblesses.

L'attitude du Parti communiste portugais

Après la chute du gouvernement pro-communiste de Vasco Gonçalves, au cours de l'été 1975, le parti se trouvait dans une position inconfortable. Rejeté par les secteurs conservateurs de la population (manipulés par les caciques ruraux et par l'Eglise), le parti affrontait de surcroît l'hostilité ouverte de la majorité des cadres militaires de métier, soutenu

politiquement par le parti socialiste et par la droite. Son attitude rigide et autoritaire dans l'appareil d'Etat, dans les administrations et dans les syndicats ; ses campagnes productivistes de pur style stalinien, lui valaient aussi les critiques des travailleurs les plus autonomes et combattifs, pour lesquels le courant du « pouvoir populaire » (3) apparaissait de plus en plus comme une alternative de lutte et la base d'un projet socialiste non autoritaire. Dans les mois qui précéderont le 25 novembre, le parti se lança dans une dérive gauchiste, cherchant des alliances avec l'extrême gauche et la gauche militaire, investissant les organisations de base dans les usines et les bureaux. Au moment du coup d'Etat, la direction du parti opta néanmoins pour une attitude passive et non-interventionniste contre les putschistes, lâchant ainsi la gauche militaire et ceux qui la soutenaient, dont une partie de la base du parti. L'idée était de revenir — à la faveur de l'affaiblissement des courants gauchistes — à une tactique légaliste et de compromis avec les forces « démocratiques ».

La position du parti au moment du coup d'Etat se voulait la garantie de l'abandon de la ligne extrémiste. Les dirigeants du parti ne le cachèrent pas : « La défaite de la gauche militaire crée des conditions nouvelles pour l'unité des forces intéressées dans la défense des libertés, de la démocratie et de la révolution » (4) ; et « Nous pouvons affirmer que l'attitude ferme du PCP envers une solution politique et contre des aventures et des putschs a beaucoup contribué pour que le soulèvement militaire du 25 novembre n'ait pas déclenché des soulèvements de masse que quelques aventuristes pseudo-révolutionnaires voulaient provoquer et qui auraient eu des conséquences tragiques pour le mouvement ouvrier et populaire » (5).

Il est certain que, avec ce recadrage de dernière minute, le parti a négocié avec les nouveaux seigneurs de l'Etat sa survie en tant que force politique à l'intérieur du cadre institutionnel (6). Et nous savons que dans la langue de bois du marxisme-léninisme sauver le « mouvement ouvrier et populaire » signifie tout simplement sauver le parti ! Quant aux conséquences sur le mouvement social réel : le soulèvement marqua le début d'une longue période de sauvagement récupération capitaliste, contre laquelle le parti ne lutta désormais que dans les strictes limites de la « légalité républicaine ». L'une après l'autre, toutes les batailles seront perdues — celle de la réforme agraire étant la plus décisive —, et le parti se trouve aujourd'hui acculé dans une position défensive qui ne cache plus une profonde crise interne et une baisse notable de son implantation.

L'extrême gauche

Pour l'extrême gauche, enfin, le 25 novembre sera le point de départ d'un glissement rapide vers la décomposition. Déjà, avant le coup d'Etat, les groupes militants étaient passés à la clandestinité et annonçaient, haut et fort, leur intention de défendre par les armes les « conquêtes révolutionnaires ». Bien sûr, ils n'étaient pas les seuls à se préparer ainsi à l'affrontement qu'on sentait venir : toutes les forces politiques, de la droite aux communistes, en faisaient autant. C'est pourquoi il est insupportable d'entendre aujourd'hui les politiciens socialistes et démocrates s'insurger contre les pratiques militaristes de la

FUP-FP 25, alors que tout le monde sait que leurs propres militants avaient reçu des armes pour renforcer les régiments qui allaient intervenir contre la gauche militaire !

On pouvait alors penser, espérer, que ces groupes et ces militants tireraient les leçons des faits. Erreur ! Quelques années plus tard on retrouvera les mêmes, auto-investis de la même « mission historique » : celle de sauver par procuration un mouvement

et expropriations de terres, de logements), les tentatives d'auto-gestion de la production et de la distribution, le foisonnement d'organisations de base où se libéraient la parole et la pensée, l'intervention même de concepts qui traduisaient de nouvelles attitudes (« apartidaire », par exemple), tout cela constitue la dimension radicale et porteuse d'avenir de ces années-là. De ce point de vue, la révolution portugaise s'intègre dans le fil conducteur



Cunhal, ministre, prête serment à Spínola.

social épuisé, las et démobilisé. Des centaines de militants anticapitalistes sincères seront ainsi broyés par l'activisme avant-gardiste des FUP-FP 25. Les prisonniers de la nouvelle démocratie leur ouvriront grandes leurs portes !

Mais la défaite des groupes gauchistes portugais dépasse largement les frontières qu'ils n'ont pas franchies. La journée du 25 novembre et ses suites ont sonné le glas de toute une conception de la révolution sociale qui avait pour adepte toute l'extrême gauche européenne. Au Portugal, le schéma bolchévique sembla pouvoir être calqué sur la réalité sociale. Après 1968, et suite à l'essoufflement des courants autoritaires, les états-majors de l'extrême gauche avaient décrié la nécessité d'un retour aux valeurs sûres du parti dirigeant détenteur de la « vérité révolutionnaire ». Malgré leurs espoirs et les efforts militants, le dénouement de la révolution portugaise portera un coup fatal à ces conceptions. Et la faillite de la conception putschiste de la révolution sociale, dont il était question dans le texte *L'expérience portugaise*, accélérera en fait la décomposition de ce mouvement gauchiste qui était si actif dans les sociétés européennes des années 70. Plus encore, sa crise annoncera, avec quelques années d'avance, celle du père maudit : le communisme orthodoxe, duquel le gauchisme avait toujours cherché à se démarquer idéologiquement. Le slogan de Mai 68 qui classait le gauchisme comme « la maladie sénile du communisme » couvrirait, du coup, une réalité généralisée.

Une dernière remarque, enfin : il est important de démêler, dans le cours de la révolution portugaise, ce qui est le produit des pratiques rigides et stérilisantes du gauchisme-courant politique et ce qui est né de l'action autonome à la base. Là où les travailleurs en lutte s'aventuraient à la recherche de réponses nouvelles aux problèmes du moment, se mettant à imaginer une alternative aux vieux modèles du socialisme. Les pratiques d'action directe (occupations

des courants modernes d'émancipation sociale, elle représente bien plus qu'un simple passage entre un régime autoritaire et un régime parlementaire démocratique. C'est cette dimension et ces aspects qui doivent intéresser ceux et celles radicalement insatisfaits de la société actuelle. Le reste, nous le laissons volontiers aux professionnels des commémorations.

Charles REEVE

(1) L'expérience portugaise : la conception putschiste de la révolution sociale, Editions Spartacus, Paris, avril-mai 1976 (en vente à la librairie du Monde libertaire).

(2) Il ne faut pas oublier que Frank Carucci, ancien fonctionnaire de la CIA et aujourd'hui homme influent dans le gouvernement américain, était ambassadeur à Lisbonne pendant toute la période révolutionnaire et fut, à ce titre, l'interlocuteur constant de Soares, Cunhal et bien d'autres...

(3) CT : Commissions de travailleurs. Organisations de base créées spontanément par les salariés sur les lieux de travail, dans les mois qui ont suivi la chute de l'ancien régime. Le PCP, qui cherchait à prendre le pouvoir au sein des vieux syndicats fascistes où ses militants avaient fait de l'entrisme, s'est opposé, au début, aux CT. Reconnaissances ensuite par l'Etat (constitutionnellement et dans le droit du travail), les CT vont devenir le lieu privilégié des affrontements inter-partidaires, pour tomber finalement sous le contrôle des militants politiques, surtout du PCP. Vidées de l'esprit d'autonomie qui les animaient à l'origine, les CT se sont transformées en courroies de transmission entre les appareils syndicaux et les travailleurs.

CM : Commissions d'habitants. Organisations de base dans les quartiers populaires des grandes villes, elles constituèrent, avec les CT, l'ossature du courant dit du « pouvoir populaire », fort pendant la première moitié de l'année 1975.

(4) Discours de Alvaro Cunhal, Lisbonne, le 8 décembre 1975.

(5) Interview de A. Cunhal, O Jornal, Lisbonne, le 5 décembre 1975.

(6) Quinze ans plus tard, c'est toujours cette analyse de l'événement qui est donnée par les officiers du MFA, qui étaient alors proches du PCP. La période gauchiste du parti, juste avant le putsch, est soigneusement passée sous silence (« Portugal ; que reste-t-il de la révolution ? », Politis, Paris, 21-27 avril 1989).

BRÉSIL

Dictature et répression

Le Brésil peut être considéré comme un continent à l'intérieur du continent sud-américain. Avec une superficie environ 25 fois supérieure à celle de la France ; 140 millions d'habitants, dont 60% de la population est composée de Noirs ou de métis ; la richesse naturelle de ce pays est potentiellement incalculable, ce qui n'empêche pourtant pas le Brésil d'être l'un des pays les plus pauvres du monde.

La richesse de la terre, répartie entre une minorité, et le commerce phénoménal réalisé là-bas par les multinationales (telles Volkswagen, Michelin, Fiat, Philips, Nestlé, etc.) ont transformé le Brésil en un pays ayant des travailleurs misérables. Nous y trouvons un lumpen-prolétariat qui s'entasse dans les faubourgs des grandes villes, survivant de façon quelque peu miraculeuse.

Les travailleurs

L'expansion de l'industrie, dans un pays où la main-d'œuvre est très bon marché, a apporté avec elle une forte augmentation de la classe

« San Francisco anarco fest 89 »

Depuis 1986, un nombre toujours croissant d'anarchistes, pour la plupart américains et canadiens, se rencontrent chaque année dans une ville différente (en 1987 à Minneapolis, en 1988 à Toronto). Le but de ces réunions est l'échange d'idées et d'informations sur les principes anarchistes, la libération nationale, le féminisme, l'écologie, l'antimilitarisme, la poésie, le musique, le théâtre, etc.

Pendant la réunion de Toronto, décision a été prise d'organiser la rencontre de 1989 à San Francisco. Les compagnons californiens ont décidé d'élargir le contenu de ces retrouvailles à une fête-conférence ouverte aux groupes et individualités du monde entier du 19 au 26 juillet 1989. Pour tout contact : Without Borders, Anarchist conference and festival 89, 1369 Haight St SF 94117, Etats-Unis ; Wooden Shoe Books, 112, South 20 th St, Philadelphia PA, 19103, Etats-Unis.

D'après « Umanità Nova »

L'Etat espagnol contre les radios libres

Les premières radios libres ont été émises en Espagne à partir d'avril 1979. Depuis cette date, l'Etat espagnol supporte mal cette brèche dans son monopole. Dernièrement le gouvernement de Felipe Gonzalez, le « socialiste » bien connu a décidé d'établir un plan de fréquences, et il a donc, en attendant, donné ordre à toutes les radios libres de cesser d'émettre sous peine de poursuites administratives, d'amendes pouvant aller jusqu'à 10 millions de pesetas.

Face à cette offensive, les radios libres ont décidé de poursuivre leurs émissions. Pour le moment, chacun campe sur ses positions...

Y. P.

D'après CNT, organe de la CNT-AIT.

ouvrière, pratiquement inexistante il y a encore 30 ou 40 ans. Le Brésil est ainsi passé d'une structure fondamentalement agricole à une structure industrielle et d'exploitation intensive des ressources naturelles. Ce dernier aspect fait, petit à petit, disparaître les bois et forêts amazoniennes (bons pour la culture, bons pour l'exploitation directe des ressources naturelles, avec le désastre écologique que cela entraîne) et fera subir à la population indigène qui, depuis des temps séculaires, se voit décimée).

Pour revenir à la situation des travailleurs, leur misère est aggravée par les conditions de travail, de transport, etc., absurdes. Par exemple, A Sao Paulo, la ville la plus grande du Brésil avec ses 15 millions d'habitants, les travailleurs qui habitent dans les bidonvilles de la périphérie et de la ville peuvent passer jusqu'à une moyenne de 8 heures par jour dans les transports (des trains et des métros insalubres se trouvant dans un état lamentable) pour aller et revenir de leur travail. Si, en plus de cela, un travailleur désire prendre des cours dans des écoles ou des instituts (l'analphabétisme est énorme, et l'indice et le niveau de scolarité très faible), avec le temps de transport en sus, il aura peut-être la « chance » de dormir 4 ou 5 heures par nuit.

L'infrastructure de l'assistance sociale (hôpitaux, par exemple) et les conditions de travail des travailleurs de la Santé sont infâmes : des maladies, des épidémies, de la malnutrition et la négligence généralisée sont les conséquences de cette situation. Le comble se trouve dans l'exploitation des enfants, qui reçoivent 10 dollars (le salaire minimum oscille aux alentours de 30 dollars, et l'inflation galopante a atteint, en juillet, le pourcentage record de 24%).

Les syndicats et la COB-AIT

La CGT, la CUT (socialiste de gauche et courroie de transmission du Parti des travailleurs, de tendance social-démocrate) et l'USI (totalement réactionnaire) et le reste des syndicats corporatistes existants, qui se trouvent être liés à l'Etat et régit par la Charte du travail de Mussolini (importée au Brésil en 1935 par le dictateur Getulio Vargas) profitent de la quote-part payée par les autres syndicats.

La CUT (Centrale unique des travailleurs) est le syndicat le plus actif de tous ceux qui ont été cités, mais sa dépendance vis-à-vis du Parti des travailleurs (PT) a transformé ce

syndicat en un agent d'agitation en périodes électorales.

Devant un panorama aussi désolant, surgit en 1986 la Centrale ouvrière brésilienne. La COB, fondée à la fin du siècle passé avec comme idéologie l'anarcho-syndicalisme et qui vécut jusqu'au début des années 30, revient après plus de cinquante ans de répression dictatoriale et de dispersion, avec pour but d'organiser de façon indépendante, loin des partis, les travailleurs.

La COB réintégra l'AIT lors du XVIII^e congrès de l'Association internationale des travailleurs, en avril 1988. La COB édite un journal, *A voz do Trabalhador*, et est déjà présente dans 14 des 24 Etats divisant le Brésil. Diverses grèves victorieuses, qui ont eu lieu à la fin des années 1986-1987, ont montré la combativité du syndicat. Il y eut les luttes des employés de supermarchés de Salvador (nord-est) et la grève des cheminots, où l'UTT-COB (Union des travailleurs des transports) gagna une victoire importante et mena l'organisation des transports, jusqu'aux chauffeurs routiers, aux conducteurs d'autobus, de métros, etc.

La répression

La COB est une organisation illégale, mais tolérée jusqu'à ce qu'elle commence ses actions. La Compagnie des chemins de fer (CBTU) et l'Etat, en général, ont effectué d'importantes campagnes répressives contre les compagnons de la COB. Le renvoi du comité de grève des chemins de fer fut annulé grâce à la campagne de solidarité intense de l'AIT et de l'heureuse intervention du compagnon alors secrétaire, Manolo Olmedo ; il n'a cependant pas pu être évité que des groupes para-policiers assassinent deux travailleurs lors de la grève.

Le 17 février dernier, la COB organisa une réunion contre la répression et les assassinats de la ville de Porto Alegre ; il y eut à cette réunion plus de 4 000 personnes, et divers compagnons, dont le secrétaire général, Leonardo Morelli, furent menacés de mort.

La COB continue ses luttes : dans l'industrie pétro-chimique (raffineries) à deux niveaux, contre la pollution et contre les salaires de misère ; dans les multinationales comme Michelin ; avec les travailleurs du commerce ; etc. Le soutien total de tous et de toutes envers la Centrale ouvrière brésilienne est très important.

Article extrait de « CNT », journal de la CNT-AIT d'Espagne



COB

Solidarité !

Il y a un an fut assassiné, au Brésil, le cheminot José Ulises Albuquerque, par la police ferroviaire. En commémoration de ce crime, la Centrale ouvrière brésilienne (COB) organisa avec l'Union des travailleurs du transport une manifestation de protestation le 17 février dernier à Sao Paulo. Cette manifestation protestait contre les cas, en augmentation constante, d'assassinats politiques au Brésil, contre qui prennent part dans les luttes sociales et syndicales. Cela se vit, par exemple, lors de l'assaut de l'aciérie Volta Redonda, durant lequel trois travailleurs furent assassinés. Bien que l'administration municipale ait tout fait pour empêcher la manifestation, celle-ci eut quand même lieu, il est vrai avec trois heures de retard. Déjà, lors de la phase préparatoire de celle-ci, des menaces de mort furent reçues. Ainsi, Leonardo Morelli, membre de la Ligue ferroviaire, et un autre participant furent menacés, revolver au poing, par M. Lima, chef de la police ferroviaire.

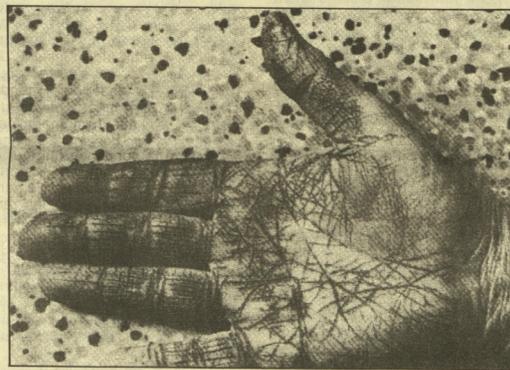
Le secrétaire de l'AIT a protesté devant l'ambassade du Brésil à Bonn contre les menaces de mort et demande à tous les libertaires de faire de même devant les ambassades de leur propre pays

et d'envoyer des lettres de protestation. Il est rappelé l'importance d'un acte qui paraît bénin, mais qui a une grande importance concernant le Brésil, qui cherche à se donner une image démocratique. Un compagnon brésilien disait qu'un acte de protestation de ce style en Europe avait plus de poids qu'une manifestation de plusieurs milliers de personnes au Brésil. Soutenons ceux qui sont victimes du terrorisme d'Etat.

La Fédération anarchiste appelle tous ses sympathisants, ainsi que tous ceux et toutes celles qui refusent l'arbitraire, la soumission et la terreur à protester auprès des ambassades ou consulats du Brésil se trouvant dans leur région, afin que nos compagnons et compagnes de là-bas ne fassent pas partie des prochains disparus !

Le pouvoir, sous quelques formes qu'il se distille, reste une gangrène à éliminer, et cela indépendamment de sa concentration, qu'elle soit étatique, féodale, tribale, familiale, etc. La seule logique du pouvoir est la destruction ; sa destruction est la seule réponse logique possible que nous ayons.

Relations internationales



Les sections syndicales d'entreprises en Espagne

LES 24 et 25 mars 1989, s'est tenu à Madrid une conférence des syndicats de la CNT sur le thème : « Les sections syndicales ». Depuis que la CNT a rejeté les comités d'entreprises, et qu'elle porte toute son énergie dans la constitution de sections syndicales, celles-ci commencent à s'implanter avec lenteur, mais avec une volonté jamais démentie.

Et ceci malgré l'opposition des patrons, qui refusent de reconnaître nos sections en s'appuyant sur un vide juridique. La lutte quotidienne de nos sections, tant dans les entreprises qu'aux prud'hommes, a créé un écho au sein de l'administration, et ceci a entraîné une réglementation qui, même si elle est limitée et restrictive, peut en principe servir nos intérêts.

Plusieurs jugements rendus par les prud'hommes nous sont favorables et, à travers ceux-ci, la reconnaissance de nos droits et de la légalité de nos sections CNT au sein des entreprises.

Cette législation créée ces dernières années et ces jugements favorables doivent nous conforter dans notre lutte. Notre organisation se doit d'aller en avant pour un changement du modèle syndical de ce pays.

Il s'agit de transformer une pratique basée sur une continuité verticale (héritée du franquisme, représentée et aidée par les comités d'entreprises, avec l'introduction du parlementarisme politique dans le cadre de l'entreprise, sans la participation réelle des travailleurs) en une réalité syndicale basée sur l'associativisme ouvrier, avec la participation des ouvriers au sein de leurs organisations, ce qui se traduirait par un renforcement et une consolidation du mouvement ouvrier, capable de se diriger lui-même et en osmose avec la société. Mais tout ceci n'est pas faisable par la voie légale exclusivement.

Ces conquêtes légales doivent être accompagnées d'une action coordonnée de l'ensemble de l'organisation ; d'un travail de formation syndicale, du droit du travail et d'une solide approche juridique, des délégués des sections syndicales et des militants en général.

Il s'agit aujourd'hui de faire de l'anarcho-syndicalisme en renforçant la CNT, sans jamais oublier que la base de la lutte anarcho-syndicaliste est l'action directe et que l'instrument idéal est la section syndicale.

« Solidaridad Obrera » n° 200

PRISONS

Le droit d'association

LA Coordination nationale des prisonniers (CNP) place en quatrième position, dans sa plate-forme de revendications, le droit d'association pour les détenus.

Historiquement, il importe de rappeler que le Comité d'action des prisonniers (CAP) l'avait déjà placé parmi les onze premiers points, dans le numéro 2 du *Journal des prisonniers*, le 15 janvier 1973.

Plus tard, cette revendication est réapparue avec des détenus de la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis : « *Droit d'association (loi 1901) comprenant toute liberté d'expression. Exemple : possibilité d'édition de journaux, etc.* » (3 juillet 1981).

Le droit d'association en prison

Puis, c'est l'Association syndicale des prisonniers de France qui, le 15 avril 1985, dans sa déclaration d'association au préfet de police, s'exprime en toute clarté : « *Nous avons l'honneur de vous déclarer la constitution de l'Association syndicale des prisonniers de France (ASPF) qui a pour objet de permettre aux détenus de s'associer et de pouvoir assumer eux-mêmes leurs représentativité. Cette association entend fonctionner dans la stricte application de la loi de 1901 et se déclare conformément à elle.* »

Il importe de lever une confusion qui a souvent été à l'origine de bien des conflits inutiles. Le nom « Association syndicale » ne signifie nullement qu'il se soit agi d'un syndicat, comme beaucoup de personnes l'ont cru. Ce problème a été majoré du fait qu'un courant favorable à ce type de luttes a toujours existé à l'intérieur même des prisons.

C'est ainsi qu'un Syndicat des prisonniers de France avait été constitué à la Maison d'arrêt de Saint-Paul de Lyon. Son texte était paru dans le numéro 4 de la revue *Prisons* (octobre 1981).

Le CAP n'a jamais fait l'amalgame. A la suite de ses dix points de revendications (suppression du casier judiciaire, de l'interdiction de séjour, de la prison à vie, de la contrainte par corps, salaire minimum égal au SMIC, droit au travail et à la correspondance libres, droit à des soins médicaux et dentaires corrects, etc.), il explique sans ambiguïté que le droit d'association à l'intérieur des prisons est le « *moyen essentiel de faire valoir les revendications précédentes.* »

L'administration pénitentiaire ne s'y est jamais trompée. Ses représentants se sont efforcés par tous les moyens d'empêcher la mise en application du droit d'association.

Pourtant, une association a bien droit de citer en prison, l'ASPF, même si elle n'existe plus dans les faits. Déclarée le 15 avril 1985 à la préfecture, elle a été citée dans le *Journal Officiel* du 8 mai 1985. Elle précise, du reste, dans son communiqué du 30 avril : « *Nous voulons le droit de réunion pour notre association. Elle a été déclarée légalement. C'est son droit.* »

L'administration pénitentiaire a bloqué la correspondance entre les bureaux intérieur et extérieur de l'association, ainsi qu'entre tous ses membres. Ses arguments sont carrés : « *Nous ne pouvons rien contre l'officialisation d'une telle idée, mais nous ferons tout pour empêcher de fonctionner. Nous refusons ce type d'association en prison, car nous estimons que ce serait le règne des caïds et des truands.* »

L'artifice est grossier. En maison d'arrêt, en centre de détention ou en centrale, mis à part les innocents, il ne peut y avoir que des personnes

ayant commis des infractions à la loi. De là à les présenter comme des caïds et des truands, il n'y a qu'un pas. Mais, allons plus loin ; au pire, les derniers rescapés de l'ancien milieu peuvent très bien, si cela est autorisé, créer leurs propres associations. Elles seront consacrées aux loisirs, aux jeux, à l'amélioration du quotidien.

En règle générale, elles ne seront pas là pour contester l'ordre social et politique. Seuls, les éléments ayant effectué des prises de conscience entrent en lutte contre le système et se posent la question du changement ou de l'abolition de la prison.

Si nous relisons le numéro 7 du *Journal des prisonniers* (CAP) du 15 juin 1973, nous constatons que tout cela a été réfléchi depuis longtemps : « *Il nous faudra être vigilant. Le droit d'association est une arme. Il importera de se garder de la laisser entre les mains de n'importe qui. Sans vouloir anticiper, il sera souhaitable que les délégués des détenus soient recrutés non seulement parmi les plus combattifs, les plus intransigeants et les plus droits, mais encore parmi ceux qui occuperont dans la prison une place particulièrement déquieulasse. Exemple grossier : à qualités humaines égales, on préférera un manoeuvre, un simple apprenti ou autre à un comptable ou à un contre-maître qui risquerait de se laisser gagner par la tentation de perdre quelques privilèges.* »

Par ailleurs, il est précisé : « *nous désignerons tous ensemble des délégués destinés à tous moments.* C'est la garantie absolue contre l'acquisition d'avantages, la prise de pouvoir ou la collusion avec l'administration.

Abolition ou aménagement de la prison ?

La question de fond reste posée : faut-il aménager la prison ou l'abolir ? De toute évidence, seule doit être envisagée l'abolition. Et, pour y parvenir tous les moyens sont bons.

Depuis la prise de la Bastille, nous sommes des milliers à le crier. Aujourd'hui, des détenus le proclament : les Bastille à prendre sont Fresnes, la Santé, Fleury-Mérogis, etc.

Tout en travaillant à la destruction de ces sinistres lieux d'enfermement, nous ne pouvons demander à ceux qui y sont parqués de se taire. S'ils réclament l'abolition de l'isolement, du prétoire, du mitard et exigent le droit d'association ou les parloirs sexuels, nous ne pouvons que nous battre à leurs côtés pour faire aboutir ces revendications. De toute façon, l'administration pénitentiaire le sait bien, si les détenus arrivent à s'unir pour de telles luttes, elle ne pourra que reculer et, à long terme, se transformer ou disparaître.

Reprenons le numéro 7 du *Journal des prisonniers* : « *L'espoir qui nous anime vaut tout l'argent du monde. Il est celui d'abattre les prisons et ceux qui les fabriquent.* » « *La collusion de la politique, de la justice et de l'argent ne fait aucun doute. Nous le savons tous. Pour contrebalancer une telle force, nous n'avons qu'une seule force : nous unir.* »

Une objection doit être balayée. Comment les détenus peuvent-ils bénéficier de la loi de 1901 ? Ils sont privés de droits civiques. En fait, seuls les condamnés sont privés de ces droits. Par contre, ils gardent leurs droits civils. Ils peuvent se marier. Les prévenus, quant à eux, ont tous leurs droits. Enfin, le droit d'association est, en réalité, permis à toute personne. La loi de 1901 ne

stipule pas que ceux qui sont privés de droits civiques ne peuvent pas en bénéficier. C'est pour cette raison que l'ASPF a pu voir le jour.

La destruction de la prison

L'important est de garder présent à l'esprit l'objectif final de tous ceux qui se battent vraiment : la destruction de la prison. Et les luttes spécifiques du moment (isole-

ment, mitard, prétoire, parloirs sexuels, etc.) n'apparaîtront plus comme démobilisatrices, réformistes ou collaborationnistes. Elles seront la mise en pratique de l'union des détenus. Le rapport de forces se crée dans le mouvement. Plus les groupes seront puissants et nombreux, plus ils seront capables de créer des situations. Nous n'imaginons pas ce que nous pouvons obtenir, et jusqu'où nous pouvons aller, si nous sommes unis.

C'est aussi cela le droit d'association. Des équipes déterminées peuvent obtenir satisfaction sur des revendications jugées actuellement hors de portée. Mais l'ensemble de tous les groupes, soutenus par l'extérieur, peuvent, avec le temps, aller jusqu'à la déqualification, la déconstruction et l'abolition de la prison.

Jacques Lesage de La Haye

Verdict du procès des mutins de Poissy

LORS de la mutinerie de Poissy, le 11 avril, deux cents détenus se sont révoltés et ont retenu six surveillants. Soixante, environ, étaient cagoulés. Parmi eux, Luc Diamant, Vincent Maton et Eric Pasquier ont arbitrairement été « reconnus », ce qui permet de monter un procès pour l'exemple.

Ces hommes ont été transférés de Chateauroux et Ensisheim, où avaient également explosé d'importants mouvements de protestation chacun s'en souvient. Luc Diamant est, de plus, un détenu particulièrement signalé (DPS). L'arbitraire, dans toute sa splendeur... Au cours de l'audience, cet homme explique ce qu'est Poissy, en 1989. Les jeunes surveillants jouent de plus en plus aux cow-boys. Ils sont aussi nerveux que les prisonniers et ne cessent de les provoquer.

De drôles de témoins

Les témoignages de quatre des six surveillants appelés à la barre confirment cet état de fait. Les deux anciens, qui sont à Poissy depuis plusieurs années chargent beaucoup moins les taulards. Les quatre autres en sont à leur première affectation. Ils accablent les détenus, tout en se contredisant notablement, ce qui renvoie au point de vue de Luc Diamant sur leur incapacité.

Ce dernier, condamné à 26 ans de prison, ramené à 21 ans, a déjà été condamné par la prison pour sa participation au mouvement du 11 avril : ses remises de peine pour 1989 sont rectifiées et il a pris 45 jours de mitard. Il nous dit, en prime, qu'il a déjà été battu cinq à six fois. Il n'a pas pu porter plainte. Il n'y avait pas de médecin pour un certificat. Bien entendu !

Il est accusé d'avoir mis un couteau sur la gorge du surveillant Carrette, pour lui demander son trousseau de clefs. Celui-ci, un des deux anciens, précise que l'arme n'était pas sur sa gorge, mais à quelques centimètres. Il ajoute, bien qu'il soit cagoulé, avoir reconnu Diamant à ses yeux. Précisons que Luc Diamant est Antillais, et Carrette l'a reconnu à ses yeux, mais il n'a pas remarqué la main « noire » qui tenait le couteau ! De qui se moque-t-on ?

Contre Eric Pasquier est retenue l'accusation du vol d'un trousseau de clefs. Lui aussi était cagoulé avec un capuchon de K-Way. Sur six témoignages, un seul fait état d'un plâtre à l'avant-bras, d'autant plus que celui-ci était à la main ! Là-encore, la prison a frappé : 45 jours de mitard et transfert à Bois-d'Arcy. Pasquier est resté à poil du samedi à 5 heures au dimanche à 6 heures. Son paquetage n'est arrivé que quinze jours plus tard.

Les causes de la révolte

La révolte est partie du fait que Dan Carlet, le négociateur lors des

pourparlers de novembre 1988, voulait aller chez le dentiste. Un maton l'en a empêché. Carlet s'est énervé. Il a cassé une vitre. Il a donc été conduit quelques heures plus tard au mitard.

Eric Pasquier rejoint Diamant sur le fait des provocations incessantes des surveillants, qui ne se gênent pas pour balancer des coups aux prisonniers avec leurs clefs. Précisons que le fameux trousseau de clefs, « arraché » par Pasquier a été retrouvé, mais où ? Par qui ? Aucun maton n'a répondu à cette question !

Il est reproché à Vincent Maton d'avoir cassé un téléphone et brisé les vitres de la rotonde. Il arrive également de centrale et a déjà été condamné à 45 jours pour ces faits. Il lui a été refusé arbitrairement d'assister à l'enterrement de son père. Lors des événements, il a été reconnu à sa stature (qui n'a rien d'exceptionnelle), au fait que sa cagoule était tombée et à son surêtement orange, alors qu'un autre maton affirme qu'il était habillé « normalement ».

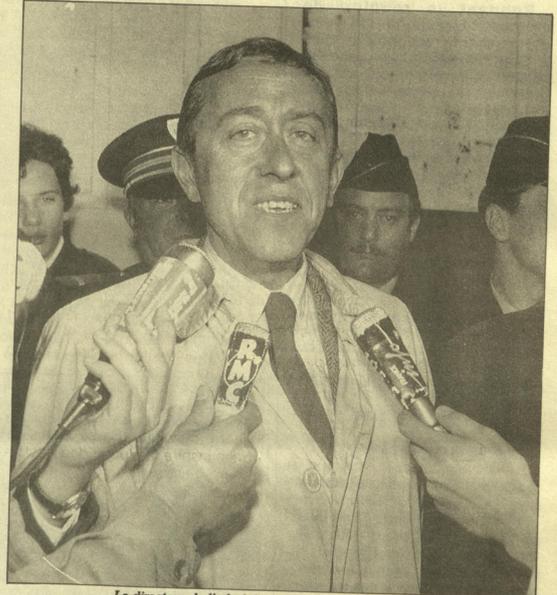
Au-delà des plates-formes de revendications, les taulards demandent que soit respectée leur dignité d'êtres humains. Cela commence à devenir gênant !

La stratégie de la tension de l'administration

Que va-t-il se passer, si l'administration pénitentiaire continue à faire la sourde oreille ? Nous allons assister à une recrudescence de prises d'otage. Les actions seront de plus en plus violentes.

Les temps changent. Les mœurs évoluent. Les prisonniers ont essayé en vain les auto-mutilations (doigts coupés, en particulier) et les grèves de la faim. Le temps du masochisme et de la violence retournée contre soi est terminé.

Ce que crient les militants depuis les révoltes de 1974 va finir par se produire. A force de traiter les détenus comme des chiens, les gouvernements et les responsables de l'administration pénitentiaire vont



Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Pierre Dintilhac.

Tous les trois ont demandé à leurs avocats de dénoncer les conditions de détention. Il a aussi été précisé pourquoi Eric Pasquier est affaibli. Cela fait vingt-et-un jours qu'il est en grève de la faim. Vincent Maton s'en est remis à son défenseur, en tout cas, parce qu'il pensait que ce dernier serait écouté et peut-être entendu. Pour tous ceux qui luttent sur le terrain de la prison, rien de nouveau. Nous avons, une fois de plus, entendu ce que nous savons sur la façon inique dont sont traités les détenus.

se trouver accusés au quite ou double : soit passer à la répression franche et démasquée, quelles qu'en soient les conséquences, soit reculer et prendre en compte les revendications légitimes des coordinations de prisonniers.

Ils ont été condamnés à 18 mois pour Luc Diamant, 12 mois pour Eric Pasquier et 15 mois pour Vincent Maton. Faites taire ces cris de révolte que l'Etat ne saurait entendre !

NICOLE (Gr. Berneri)

BANDE DESSINÉE

Y'a pas de quoi rire !

LES dessinateurs de BD ne sont pas forcément des spécialistes de la politique. Leur point de vue sur le militarisme est avant tout un point de vue émotionnel. Il y a bien 60 façons de haïr les militaires, la guerre et l'armée ! Chacun des 60 dessinateurs qui ont participé à l'album antimilitariste : Ou vas-tu petit soldat ? A l'abattoir ! (le titre est de Tardi) a choisi un angle de vue selon sa sensibilité et ses préoccupations.

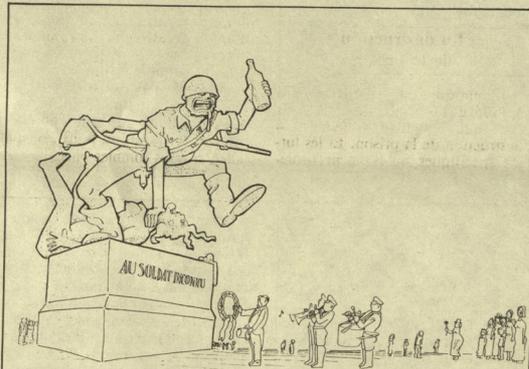
Soixante façon de haïr l'armée

C'est l'un des principaux intérêts de cet album : il réunit à la fois tous les aspects de la BD et du dessin d'illustration, du plus classique (Pellos, Tardi, Gotlib, etc.) au plus modernes (Matt Konture, Placid, Klipfel, Tapage Nocturne, etc.). Les BD comiques succèdent aux illustrations réalistes, le trait et le noir et blanc, à la couleur et au lavis.

Les dessinateurs sont restés fidèles en général à l'esprit qui est habituellement le leur. La couverture de Tardi montre une fois de plus un poilu de la « Grande Guerre », la tête arrachée et arrosée par une pluie de médailles. La Guerre de 14-18, c'est un peu une obsession de Tardi. Il lui a consacré plusieurs de ces albums. Cette couverture est en quadrichromie, ce qui est bien utile pour en souligner le caractère « gore »... Coutelis, Loup, Edika, Goossens et Nicoulaud ont plutôt cherché à

ridiculiser le modèle social qu'incarnent les militaires : virilité poilue et odorante, menton dressé, torse bombé et « couilles au cul ».

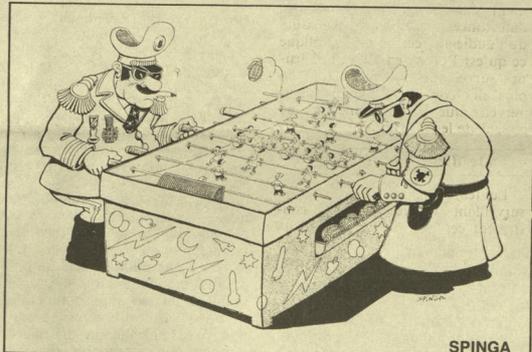
... sont fous... La plupart n'ont pas oublié que ce n'est pas le ridicule des militaires qui tue. Beaucoup de dessins expriment le sentiment



WILLEM

D'autres, comme Gotlib, J.-C. Menu et Kafka, évoquent les délices du service militaire. Pour la petite histoire, J.-C. Menu sortait justement de ses trois jours quand on lui demanda de participer à cette œuvre collective. Il ne pouvait pas manquer une aussi belle occasion de décharger sa bile...

d'impuissance de l'individu... et de l'artiste devant l'effroyable machinerie de guerre. Got s'est représenté en homme-canon kamikaze, minuscule et pathétique face à d'immenses officiers armés jusqu'aux dents ; « Enfin une bonne cause ! », s'exclame-t-il avec enthousiasme...



SPINGA

Hugot répond efficacement à tous ceux qui prétendent que l'antimilitarisme n'est qu'une mode. Granger, Varennes, Barbe, Marc Bellan et Charles Eric Gogny crachent avec vigueur sur les aspects économiques de la guerre. Varennes développe même des arguments dans ce qui est plus un article qu'une BD. Cela ne surprendra personne si les dessinateurs les plus jeunes ont surtout exprimé leur angoisse d'une guerre atomique (Klipfel, Tapage Nocturne, etc.).

La Guerre d'Indochine n'a pas été oubliée (Brother's Company, Sylvie Picard), pas plus que la guerre chimique (Barbe). Mais ce qui a inspiré la plupart des illustrateurs, c'est avant tout l'horreur... la peur... et le dégoût devant les conséquences de la guerre.

Kelek a symbolisé l'angoisse que nous pouvons tous ressentir à la simple évocation d'une possibilité de guerre imminente. Une pierre de cauchemar qui n'épargne ni les militaires ni les civils...

Il faut aussi citer le jeune infirme d'Alain Fretet, le soldat inquiet et désespéré de Lesueur, l'immonde « gueule cassée » de Nicollet, le bébé casqué et embroché de Bulle and Co, les bidasses décapités de Forrest, les cadavres amoncelés de Matt Konture.

« Ils sont bêtes »

Certains disent « Ils sont bêtes », d'autres affirment qu'ils

PEINTURE

Dassonval

« Etrange de voir tout ce que des rapports tenaient liés ensemble, flottant si librement dans l'espace. »

Rilke (Elégies de Duino)

Il y a peut-être enfouie dans chaque article, la leçon toujours apprise, toujours connue, de ce qui nous lie à la beauté. Non plus ce lointain idéal, ni la resplendissante réalité, mais cette intériorisation du monde qui permet enfin à notre moi de sortir de lui-même.

Et le jeu, s'il y a jeu, est dans cette tendresse et cruauté mêlées, c'est bien d'arriver à se mouvoir et à se reconnaître dans ce qui ne distingue plus le dedans du dehors. L'œil glisse d'un plan à un autre, juxtapose, accumule les points de vue, et constitue peu à peu le destin d'une vision.

Et c'est réellement un destin qui se développe à partir de ces éléments épars mais liés, et que nous avons à déchiffrer. Dans les toiles de Dassonval, apparaissent souvent une lettre, un chiffre, des mots comme autant de souvenirs communs entre lui et nous. Arriver à faire de sa vie une mise en scène pour d'autres, c'est peut-être ce qu'orchestre l'ombre noire qui se profile dans la toile devant un public qui nous ressemble. Et ce n'est pas seulement l'artiste et ses spectateurs qui se retrouvent intériorisés dans le tableau. De l'intérieur, des toiles surgissent aussi quelques fois et nous renvoient des portraits de la peinture elle-même. Comment pourrait-on ne pas participer à cette fête vertigineuse entre le réel et sa représentation ?

Cela se perçoit ailleurs que dans le bouleversement des lois de la gravité, ailleurs que dans le renversement de la perspective ; cela s'attache à des grilles qui résonnent

comme une musique, des harpes éoliennes avec lesquelles l'on peut suivre le pas de danse des couleurs. Et si la grille souvent apparente dans la toile peut également évoquer le désir impuissant, elle représente encore le garant le plus tenu mais le plus sûr entre nous et le vide qui, de l'intérieur multiplié, nous guette toujours.

Affronter le risque de la réalité de l'image en pouvant espérer la toucher dans un instant présent, avancé ou reculé dans l'espace, c'est le rêve que nous permet ce peintre. Et nous ne pouvons que souhaiter que cette merveilleuse liberté, soudain dans notre esprit, soit toujours nôtre...

CHARLOTTE

Si vous voulez voir les toiles de Dassonval, elles seront exposées à la galerie Huit Poissy (8, rue de Poissy, 75005 Paris) du 2 mai au 3 juin.

Radio-Libertaire sur minitel

Une entreprise de communication, Touraine média communication (11, rue Lobin, 37600 Loches), qui édite le guide professionnel de la FM, a eu l'idée (classique de nos jours) d'introduire les données qu'elle a rassemblées sur minitel. Donc, en tapant 36.17. R.T.C. FM, vous pouvez voir apparaître Radio-Libertaire sur l'écran... et beaucoup d'autres informations concernant la FM.

Y. P.

« Madame le proviseur », M. Gentzbittel

Au moment où les fonctionnaires ne fonctionnent plus faute de revalorisation de leur pouvoir d'achat. A l'instant où les instits, piliers de la République, n'instruisent que dans le spleen du fait du manque de cacahuètes à la fin du mois, voilà un bouquin qui fait faire grimacer les serviteurs grincheux de l'Etat.

En effet, la dame scribeillard est là pour régler ses comptes. Et vlan sur les profs frileux et fébriles qui ne veulent pas changer, et paf sur les kyrielles d'associations de parents d'élèves qui ne se nourrissent que de discours sur la comète et d'idéologies antiques, et boum sur les géniteurs qui poussent les progénitures au bord du gouffre de la réussite, et crac sur l'administration lourdingue et rouillée qui roupille au fond de la classe. Cette nana-là provise au lycée Fénélon et en connaît un bout sur les ministres-réformes qui passent et coulent devant le corporatisme étouffant de cette armée de cerveaux endormis.

Elle est en rogne la miss, et c'est logique. Ce système d'éducation est pourri à la souche. C'est un tronçonnage qu'il lui faudrait. Et quand l'arbre dégringolerait, les gosses pourraient ramasser les enseignants, les associations, l'administration, les ministres, mais aussi les proviseurs. Et vous, là-bas, au tableau !

RÉGOR

ECOUTEZ RADIO-LIBERTAIRE 89.4 MHZ PARIS

Sélections de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 18 mai

« Les courants d'art s'envolent » (20 h 30 à 22 h 30) : avec comme invités Henri Guedon (peintre antillais) et le B'Art-Cloche.

Samedi 21 mai

« Chronique syndicale » (11 h 30 à 14 h 30) : le numéro 34 du dictionnaire du mouvement ouvrier (avec un forum à 16 h 30 à la librairie) et un dossier sur la Chine.

« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : Sonny Boy Williamson n° 2.

Dimanche 20 mai

« Matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : une nouvelle église : la pub.

« L'imaginaire » (21 h 30 à 22 h 30) : avec comme invité Olivier Renet (« Echec et mat »).

Mercredi 24 mai

« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : avec comme invitée A. Michel, pour « Le rapt des origines », ou le meurtre de la mère de Suzanne Blaise.



Libertaire 89.4 FM

RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'incident d'Etampes (1792)

Le 3 mars 1792, un certain Simoneau demande aux autorités un renfort de troupes. C'est un riche tanneur qui emploie 60 ouvriers et dispose d'au moins 18 000 livres de rente. Mais c'est en tant que maire d'Etampes qu'il réclame l'aide de l'armée. En effet, des paysans des communes alentour se dirigent vers ce gros bourg, qui est une importante place de commerce pour les grains. Simoneau proclame la loi martiale sur sa commune puis marche à la rencontre des émeutiers, ceint de son écharpe tricolore. Soudain, les cavaliers qui l'accompagnent refusent de tirer sur les paysans. Le maire est tué d'un coup de feu, tandis que le procureur de la commune gît gravement blessé. S'agit-il d'un simple fait divers, le maire ayant été la victime de l'insécurité du temps ?

Un simple fait divers ?

On peut en douter en découvrant l'émotion des milieux officiels. Le meurtre est suivi de nombreuses arrestations de paysans. Des escadrons quadrillent les villages à la recherche des suspects. L'un d'eux, un tisserand du nom de Jean Petit, est abattu par la troupe en cherchant à s'enfuir.

Sur le plan officiel, on décrète une fête funèbre célébrée en grande pompe sur le Champ-de-Mars le 1^{er} juin 1792 (1). Des cérémonies identiques se déroulent dans toute la France. La réprobation est unanime dans les milieux politiques. Les Jacobins envoient une lettre de condoléance à la veuve, qui est membre de leur club. Un député propose même que l'on élève une pyramide à l'emplacement du meurtre, ce qui est adopté par l'Assemblée. Enfin, on suspend l'écharpe du maire dans l'enceinte du Panthéon.

C'est beaucoup. C'est même trop, et cette unanimité en devient suspecte. En fait, le fait divers ne saurait être détaché du contexte des troubles sociaux. L'incident d'Etampes devient même le symbole du tournant que prend la Révolution vers 1792-1793.

En même temps que le meurtre, des troubles se produisent dans



toute la France, par exemple près de Nîmes, dans l'Aveyron, dans le Lot. En région parisienne, l'incendie gagne l'Eure puis la Beauce. Dans le Morvan, les bûcherons se mettent en grève et obtiennent le soutien des ouvriers de Clamecy. Ensemble, ils désarment la Garde nationale (le 27 mars 1792) et dépouillent le maire de ses habits !

La disette...

Le point commun de toutes ces actions, y compris celle d'Etampes, c'est le pain ou plutôt la disette à peu près générale dans le pays. Des historiens insistent sur la continuité de ces troubles avec les émeutes de subsistances de l'Ancien Régime. Sous-entendu : cette lutte était archaïque au moment où l'on s'occupait de choses plus importantes à Paris, de politique par exemple...

Mais, pour les gens qui n'étaient pas sûrs d'avoir à manger, le problème n'était pas d'être « moderne » ou « archaïque », il fallait combattre la disette. L'événement révolutionnaire permet de clarifier les rapports sociaux, d'un côté les députés alliés aux propriétaires sont partisans de l'ordre, de l'autre le peuple affamé mène sa propre lutte. L'historien robespierriste Mathiez écrit sur ce mouvement de 1792 : « Nous sommes bien en présence d'un mouvement de classe, inorganique encore et dispersé mais profond et vigoureux » (2). On peut être en accord avec ces propos si l'on définit la « classe » en lutte par un mouvement de consommateurs et non de producteurs.

Un mouvement de consommateurs

En cette même année 1792, des ouvriers sont utilisés par les fabri-

Girondins. Ils veulent utiliser le peuple pour gagner la guerre et sauver la République, et non heurter par une défense stricte des riches. Le club des Jacobins se rallie aussitôt à la nouvelle position de l'Incorruptible !

Le peuple et l'affaire Simoneau

Et le peuple, que pensait-il de l'affaire Simoneau ? A vrai dire, il n'avait guère les moyens de s'exprimer, tant à cause de la répression que du manque de moyens d'expression. L'illettrisme est général et il n'y a pas de journaux vraiment populaires en 1792. Même le fameux *Père Duchesne* est écrit par des intellectuels. Cependant, il n'est pas difficile de deviner le sentiment général. Protecteur des spéculateurs, notable arrogant, Simoneau n'était pas pleuré.

Paradoxalement, la seule réaction publique vient des habitants des environs d'Etampes, qui envoient une délégation en faveur des victimes de la répression. Bien sûr, les pétitionnaires n'auraient jamais pu se présenter devant les députés le 1^{er} mai 1792 sans annoncer leur réprobation du meurtre. La pétition est de quarante citoyens « qui ont eu le bonheur de ne tremper en rien dans la malheureuse affaire ».

Leur orateur s'appelle Pierre Dolivier. C'est l'antithèse de Simoneau. Ce dernier n'avait fait que consacrer sa réussite de riche parvenu grâce à la Révolution. Il avait acquis un surcroît de puissance en devenant maire. Dolivier, lui, attendait tout autre chose des événements. Ancien curé de Mauchamp, il avait renoncé à son état pour marquer son approbation de la Révolution. Il s'était même marié publiquement. Républicain affirmé dès 1791, il avait reçu des menaces pour ses idées (3). N'avait-il pas publié plusieurs brochures étonnantes où il prônait l'égalité sociale et la démocratie de base ? Un tel homme ne pouvait pas faire l'éloge du maire, d'autant que sa propagande égalitaire autour d'Etampes avait probablement attisée la colère paysanne peu avant le meurtre.

Le « martyr »

Dans sa pétition, Dolivier reste prudent en attaquant le « martyr » : « M. Simoneau, riche au moins de 18 à 20 000 livres de rente, à la tête d'un immense commerce de tannerie, n'aurait-il pas été aussi intéressé dans celui des grains ? J'entends plusieurs personnes prétendre en être certaines, mais je n'affirme rien ». L'embarras des députés s'accroît lorsque l'orateur poursuit par cette remarque : « Il est révoltant

que l'homme riche et tout ce qui l'entoure, gens, chiens et chevaux, ne manquent de rien, dans leur oisiveté, et que ce qui ne gagne sa vie qu'à force de travail, hommes et bêtes, succombe sous le double fardeau de la peine et du jeûne (...). La taxe du blé, contre laquelle on se récrie tant et que l'on regarde comme un attentat au droit commun, me paraît à moi (...) exigée par ce même droit commun dans une mesure proportionnelle ».

Enfin, Dolivier donne l'estocade en attaquant le droit de propriété. Fin politique. Robespierre publie la pétition dans son journal et gagne ainsi en popularité. Quant à Dolivier, après avoir démasqué la supercherie de classe qu'était l'hommage à Simoneau, il publie en 1793 un écrit magistral : *Essai sur la Justice primitive* (4). La pensée de Dolivier est extrêmement audacieuse pour l'époque, il demande le partage des propriétés en lopins de terre égaux sous contrôle de la communauté. La production et la consommation se feront sur le mode égalitaire. Tel est ce projet de société dans lequel on a vu une anticipation du socialisme.

Cet essai fut approuvé par une vingtaine de paysans de la région d'Etampes, qui rédigèrent un procès-verbal où l'on sent pointer une certaine admiration : « Assurément, nous ne nous flattons pas d'avoir bien saisi tous les raisonnements de l'auteur. Nous avouons qu'ils sont, en partie, au-dessus de notre portée. Mais, si ses principes exigent de plus grandes lumières que les nôtres, il ne nous a fallu que notre bon sens ordinaire pour sentir vivement certaines vérités qui en découlent (...). Telle est cette vérité éternelle qu'il est souverainement injuste que nos lois humaines disposent à perpétuité du champ de la nature ; qu'elles fassent que les uns y trouvent gratuitement de grands droits, et les autres aucun, que celui-ci naisse riche, et celui-là pauvre ».

Quel méprisement chez ces paysans lecteurs de Dolivier ! D'un simple émeute, de l'assassinat d'un notable, on en venait un an après au principe de justice sociale. Désormais, la Révolution française allait être lancée dans une autre direction. C'est toujours d'actualité aujourd'hui !

YVES

(Gr. « Les Temps Nouveaux »)

(1) Sur la cérémonie en faveur de Simoneau, la description se trouve dans M. Ozouf, *La fête révolutionnaire*, Folio, 1989.

(2) La vie chère et le mouvement social sous la Terreur, Paris, 1973.

(3) Voir la biographie dans M. Dommanget, *Les Enragés*, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(4) Réédité chez EDHIS en 1967 et depuis épuisé.

SOMMAIRE

- PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste.
- PAGE 3, Justice : Editorial, La réforme du code pénal.
- PAGE 4, Les luttes : Amis lecteurs. La France a-t-elle besoin d'instits ? La FEN, Agriculture.
- PAGE 5, Dans le monde : Espagne, Etats-Unis, Bolivie.
- PAGE 6, Région : La Corse et l'écologie.
- PAGE 7, Société : La Corse et l'écologie (suite de la page 6), Du riffifi à la fac, La réaction en France.
- PAGE 8, Dans le monde : Réflexion sur le Portugal d'hier et d'aujourd'hui.
- PAGE 9, Informations internationales : Brésil, Soutien à la COB, Espagne, Etats-Unis.
- PAGE 10, Répression : Le droit d'association en prison, Procès des mutins de Poissy.
- PAGE 11, Expression : Sélections de programmes de Radio-Libertaire, Note de lecture, Bande dessinée, Peinture.
- PAGE 12, Histoire : L'incident d'Etampes.

ESSAI

SUR LA

JUSTICE PRIMITIVE,

Nous en sommes à chercher les bases qui doivent fixer nos nouvelles destinées et celles de notre postérité : nous sondons, en quelque sorte, le sol sur lequel nous puissions les jeter ;